



**UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI
(UAC)**

**FACULTE DES SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES
(FASHS)**

**ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE
"ESPACES, CULTURES ET DEVELOPPEMENT"
Laboratoire d'Analyse et de Recherche : Religions, Espaces et
Développement
(LARRED)**

**FILIERE : SOCIOLOGIE-ANTHROPOLOGIE
OPTION : CULTURES ET SOCIETES**

**MEMOIRE DE DEA
SUJET :**

**APPROCHE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE DES CONFLITS LIES A LA
TRANSHUMANCE ENTRE AGRICULTEURS ET ELEVEURS DANS LES
PAYS AGONLIN**

Rédigé par :

Jules PATIPE

Sous la direction du :

Pr. Dr. Dodji AMOUZOUVI

*Maître de Conférences des Universités
du CAMES*

Membres du jury :

Président /Rapporteur : **Pr. Dr. Dodji AMOUZOUVI**
Examineur : **Dr. Thierry AZONHE**
Examineur : **Dr. Charles BABADJIDE**

**Note obtenue : 17/20
Mention : Très Bien**

Date de soutenance : 06 Avril 2017

Année académique : 2016-2017

Sommaire

Dédicace.....	2
Remerciements.....	3
Sigles et Acronymes.....	4
Liste des cartes.....	5
Liste des photos.....	5
Liste des tableaux.....	5
Résumé.....	6
Summary.....	6
Introduction.....	7
Chapitre I : Approche Théorique.....	10
Chapitre II : Considérations méthodologiques et monographie du cadre de la recherche.....	28
Chapitre III: Logiques d’usage, étiquetage / stigmatisation et conflits.....	49
Conclusion.....	68
Références bibliographiques.....	70
Annexes.....	76
Table des matières.....	78

Dédicace

In memoriam

- **Idakou Jean PATIPE**, mon sacré papa ;
- l'Intendant-Général **Pascal Sabi-Mouka**, mon modèle militaire ;
- Capitaine **Alassane ASSOUMA**, un de mes admirateurs et un aîné ;
- Capitaine **Juste Emmanuel GNONLONFOUN**, un camarade du 4^e cours initial d'Officier ;
- Officiers, Sous-officiers et Gendarmes, morts dans la réelle conviction de l'institution de la Gendarmerie.

Remerciements

Ce document n'aurait pu trouver sa forme et son équilibre sans mon mentor scientifique, le Professeur Dodji AMOUZOUVI, Maître de Conférences des Universités du CAMES et du Directeur du Laboratoire d'Analyse et de Recherche-Religions, Espaces et Développement (LARRED). Toute ma profonde reconnaissance.

Mon cheminement, quelques soient les terrains où il m'a conduit, n'a jamais cessé de me faire rencontrer des hommes et des femmes braves et géniaux.

Sans eux mon aventure ne saurait s'écrire.

Je suis redevable à toutes ses personnes. Je ne saurais me donner à un exercice délicat de listing qui friserait à une sorte d'hierarchisation.

A tous ceux que j'ai croisés en chemin, je vous dis merci intimement.

Sigles et Acronymes

- AO** : Afrique de l'Ouest
- CARDER** : Centre d'action régional pour le développement rural
- CEAO** : Communauté économique de l'Afrique de l'Ouest
- CEDEAO** : Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
- FAO** : Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture
- F CFA** : Franc Communauté financière d'Afrique
- GTZ** : Coopération Technique Allemand
- MAEP** : Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche
- PNUD** : Programme des Nations Unies pour le développement

Liste des cartes

Carte 1 : situation géographique de la Région d'Agonlin.....	44
---	----

Liste des graphiques et figure

Figure 1 : Cadre conceptuel.....	17
Figure 2 Processus d'émergence de conflits latents.....	68

Graphique 1 : Principales causes des conflits liés à la transhumance transfrontalière dans les différents pays en Afrique de l'Ouest.....	21
Graphique 2 : Répartition statistique des catégories d'acteurs interrogées.....	31
Graphique 3 : Répartition des peulhs transhumants par origines et par communes d'Agonlin.....	55
Graphique 4 : Répartition des peulhs transhumants par pays de provenance.....	56
Graphique 5 : Perceptions collectives des éleveurs peulhs par les agriculteurs.....	65
Graphique 6 : Perceptions collectives des agriculteurs par les peulhs.....	66

Liste des photos

Photo 1 : Présentation d'un agriculteur assassiné.....	63
Photo 2 : Présentation d'un abattage de bœuf.....	64

Liste des tableaux

Tableau I :Correspondance entre hypothèses de travail et objectifs.....	17
Tableau II : Organisation pratique de la recherche documentaire.....	32
Tableau III : Récapitulatif des espaces de recherche.....	37
Tableau IV : Synthèse des représentations sociales de la terre chez agriculteurs....	53
Tableau V : Perceptions de conflits entre agriculteurs et éleveurs par les acteurs....	58
Tableau VI : Perceptions de types facteurs conflits entre agriculteurs et éleveurs par ces acteurs.....	59
Tableau VII : Perceptions des facteurs de conflits liés aux dégâts des champs par les agriculteurs et éleveurs.....	60

Résumé

Depuis plus de trois décennies, de récurrents conflits opposent les agriculteurs et les éleveurs peulhs pendant les campagnes de transhumance qui couvrent la période de novembre à juin de chaque année dans les pays Agonlin. Ces conflits sont dus à des enjeux socio-anthropologiques autour des espaces naturels. C'est pour mieux comprendre l'origine de ces conflits qu'il a été initié la présente recherche. Elle a été adoptée une approche socio-anthropologique et a mobilisé les outils et techniques propres à la démarche qualitative. Elle s'est appuyée sur le modèle de pluralisme explicatif tel que préconisé par Berthelot (1990). Les schèmes causal, actanciel, herméneutique et dialectique ont permis d'analyser les données. Lesdites données ont été recueillies par les techniques de recherche documentaire, l'entretien et l'observation directe sur la base d'un échantillonnage non probabiliste à choix raisonné. L'analyse des informations recueillies confirme que les conflits entre agriculteurs et éleveurs peulhs transhumants sont liés à la confrontation des logiques d'usage des espaces naturels et des stigmatisations/étiquetages de ces groupes d'acteurs en interaction dans un contexte soumis à plusieurs contraintes à la fois anthropique, économique, écologiques, foncières, etc.

Mots clés : Conflits, agriculteurs, éleveurs, transhumance, espaces naturels, stigmatisation, Agonlin.

Summary

For more than three decades, there have been recurring conflicts between farmers and cow breeders during transhumance period which runs from november to june each year. These conflicts are due to socio-anthropological stakes around natural spaces. It is in order to better understand these conflicts that this research was initiated. It relied on a socio-anthropological approach and used the tools and technical specific to qualitative approach. It was based on the explanatory pluralism as elaborated by Berthelot (1990). Causal, actancial, hermeneutic and dialectical schemes allowed to analyse data. These data were gathered through documentary research, interviewing and direct observation using a non-probabilistic reasonably-selected sample. Analysis of these information gathered confirms that conflict between farmers and cow breeders are linked to confrontation of logics of use of natural spaces and social stigmatization in a context subject to anthropic, economic, ecological, land constraints.

Key words : Conflicts, farmers, breeders, transhumance, natural spaces, stigmatization, Agonlin.

Introduction

La transhumance transfrontalière s'est développée dans les années 1970 avec la croissance démographique au Sahel et de la crise de l'élevage sahélien qui s'en était suivie. Ce mouvement s'est accentué avec les effets du changement climatique observés dans la sous-région (Alidou, 2016). A l'instar de plusieurs pays de la région ouest-africaine, le Bénin est devenu une terre d'accueil et de transit des éleveurs transhumants.

Au centre du pays, la région Agonlin, située à l'est du plateau de Danxomè qui déborde jusque dans la vallée de l'Ouémé au Sud, dans les communes de Zagnanado et de Ouinhi, constitue une aire attractive pour les éleveurs en raison des avantages qu'offre son système écologique en saison sèche. Ainsi, la multiplicité des faciès pédologiques qui contrastent avec la fertilité, la présence des terres noires de la vallée de la Lama dans la Commune de Ouinhi, les plaines d'inondations charriées de la vallée de l'Ouémé (LARES, 2012) font de cette région, un espace convoité à la fois par les agriculteurs et les éleveurs. Il s'agit alors d'un espace géographique qui fait cohabiter deux secteurs clés de la vie économique : l'agriculture et l'élevage. La région Agonlin est plus agricole que pastorale quand bien même cette deuxième activité est connue des populations locales. Celles-ci pratiquent l'élevage de petit bétail composé de caprins et d'ovins. Quant à l'élevage du gros bétail, il est connu des Peulhs venus du Sahel qui s'y retrouvent généralement en saison sèche à travers la transhumance. En effet, de novembre à juin de chaque année, sous la garde des bergers peulhs provenant essentiellement du Nigéria, du Niger et du Burkina-Faso, des mouvements de grande amplitude de troupeaux de bœufs s'observent dans cette partie du Département du Zou.

Cette cohabitation saisonnière entre les acteurs de ces deux modes de production à savoir la production agricole et la production animale est de nature à favoriser l'intégration

sous-régionale et impulser des dynamiques économiques bénéfiques. Malheureusement, elle suscite souvent des conflits parfois meurtriers.

En vue de contribuer à une compréhension de l'émergence des conflits entre ces deux entités d'acteurs condamnés à partager la même écologie, il a été entrepris, dans le cadre de ce mémoire, d'analyser dans une approche socio-anthropologique, les déterminants des conflits sociaux liés à la transhumance entre agriculteurs et éleveurs peulhs dans la zone Agonlin. Pour bien mener la recherche, le sujet a été formulé comme suit : « Approche socio-anthropologique des conflits liés à la transhumance entre agriculteurs et éleveurs dans les pays d'Agonlin ».

L'analyse des conflits entre paysans locaux et éleveurs peulhs transhumants relève de l'analyse des interactions entre deux acteurs appartenant à des espaces culturels différents. A ce titre, cette recherche peut être inscrite dans le champ de la sociologie du développement comme le stipule expressément Olivier de Sardan (1995) qui écrit que la sociologie du développement :

« [...] se focalise en particulier sur l'analyse des interactions entre acteurs sociaux relevant de cultures ou sous-cultures différentes. Elle procède à l'inventaire des contraintes respectives auxquelles les uns et les autres sont soumis, et au décryptage des stratégies que les acteurs déploient à l'intérieur de leurs marges de manœuvre. Elle décrit les représentations et systèmes de sens mobilisés par les groupes en interaction et étudie les dynamiques de transformation de ces représentations et systèmes de sens ».

Il ajoute que :

« La socio-anthropologie du développement ne peut se décomposer en sous-disciplines : la transversalité de ses objets est indispensable à sa visée comparatiste. Une socio-anthropologie du changement social et du développement est à la fois une anthropologie politique, une sociologie des organisations, une anthropologie économique, une sociologie des réseaux, une anthropologie des représentations et systèmes de sens. C'est à tout ce titre qu'elle prendra par exemple comme objet aussi bien les interactions infirmiers / patients que les interactions encadreurs / paysans, et donc qu'elle décrira et analysera les représentations des uns et celles des autres, les institutions des uns et celles des autres, les relations sociales des uns et celles des autres, et les

systemes de contrainte à l'intérieur desquels les uns comme les autres évoluent ».

Le présent document est organisé en trois chapitres. D'abord, le chapitre premier traite de l'approche théorique, le deuxième prend en compte les considérations méthodologiques et la monographie du cadre de la recherches. Enfin, le troisième chapitre présente les données recueillies et leur analyse.

Chapitre I : Approche Théorique

Cette partie consacrée au fondement théorique de la recherche traite de la problématique, de la clarification des concepts, de l'état de la question et des motivations qui justifient la présente recherche et de la délimitation thématique

1-1-Problématique

Depuis quatre décennies environ, des mouvements de troupeaux de bovins venus du Sahel, du Nigéria et du reste du Bénin essentiellement, sont périodiquement observés, à partir du mois de novembre de chaque année, dans plusieurs localités du plateau d'Agonlin (Mairies, 2017). Cette région sert de passerelle de transit aux éleveurs transhumants qui se dirigent vers d'autres régions du Bénin ou en dehors de ce pays. Elle accueille surtout des centaines de troupeaux qui y séjournent de façon saisonnière. Pour la transhumance de la campagne 2016-2017, au moins cinq cents (500) troupeaux de bœufs et plus de mille (1000) bouviers ont été enregistrés par les communes de Covè, Zagnanado et Ouinhi (Compagnie Gendarmerie Abomey, 2017). A partir de la fin du mois de décembre, ces troupeaux se regroupent en majorité tout au long des fleuves Zou et Ouémé et aux abords de leurs affluents. Ainsi, de fortes zones de concentration de bovins et de bouviers sont recensées dans les Arrondissements de Sagon (Commune de Ouinhi), Kpédékpo et Dovi (Commune de Zagnanado) et de Laïnta-Cogbé (Commune de Covè). C'est la disponibilité en pâturage et en eau qui commande le mouvement des troupeaux (Eboh & al, 2008). Ces zones dotées d'avantages pastoraux sont également exploitées par des agriculteurs locaux qui y pratiquent des cultures en plein temps. Dès lors, ces espaces se voient partagés par deux (02) types d'acteurs stratégiques: les agriculteurs et les éleveurs peulhs. Cette cohabitation saisonnière de ces deux modes de production en l'occurrence la production agricole et la production animale est de nature à favoriser l'intégration sous-régionale et impulser des dynamiques économiques bénéfiques (CEDEAO, 2008). Malheureusement ce contact s'est toujours soldé

par des tensions entre ces deux acteurs (Mairies, 2017). Selon les observations faites par les élus locaux et les unités de gendarmerie administrativement compétentes, des heurts opposent chaque année, les éleveurs transhumants et les agriculteurs locaux. Le rapport N°11/4-CIE-AB de la Compagnie d'Abomey, établi à l'issue de la transhumance de 2016-2017, mentionne que cent quarante-quatre (144) incidents ont éclaté entre les éleveurs peulhs et les agriculteurs locaux. Ces incidents ont été accompagnés de vingt-six (26) cas portant atteinte à l'intégrité des personnes dont deux furent meurtriers. Au cours de la même campagne, mille cinq cent soixante-seize (1576) cas d'atteintes aux biens ont été signalés dont huit cent quatre-vingt-et-un (881) champs ravagés par les troupeaux de bœufs transhumants. Les collectivités locales de la région Agonlin estime que huit cent quatre-vingt-et-un hectare trente-six centiares (881 ha 36 ca) de champs ont été dévastés au terme de ladite campagne. Par ailleurs, cent-dix (110) bœufs ont été abattus et cent (100) autres blessés par les agriculteurs. Enfin, à l'échéance de la campagne sus-citée, dix-sept (17) bœufs ont été ravis aux éleveurs (Compagnie Gendarmerie Abomey, 2017).

Ces actes de violence au sens générique du terme sont révélateurs de conflits entre ces acteurs. Pour Sougnabé (2010), ces conflits qui débouchent ou sont susceptibles de déboucher sur la violence reflètent une opposition d'intérêts liés à la mobilité pastorale. Or

« Tout conflit, quelle qu'en soit la nature (latent ou ouvert), met en jeu principalement quelques éléments qui réagissent d'une manière interactive : le contexte, l'enjeu, le rapport de force et les acteurs. Le contexte du conflit inclut aussi bien son environnement global (économique, politique, religieux et culturel) que les circonstances infiniment variables telles que le lieu, le climat etc. L'enjeu peut être défini comme l'ensemble des intérêts, préoccupations, besoins, attentes, contraintes, ou risques qui animent plus ou moins explicitement les protagonistes. Le conflit met face à face des acteurs, disposant chacun de ressources et d'atouts mobilisables. La confrontation de ces pouvoirs forme le rapport de forces qui peut être favorable pour l'une ou l'autre partie, ou relativement équilibré... » (Marty et al, 2010).

En effet, en raison des propriétés écologiques intéressantes pour l'élevage et l'agriculture que présente cette région, elle est devenue un pôle d'attraction (DST Mairies, 2015). Ainsi, cet espace se voit occupé par deux acteurs au mode de production de plus en plus orienté vers l'extension. D'une part, les agriculteurs sous la pression démographique galopante des zones rurales, mais aussi de la sécheresse et de la dégradation des terres sont enclins à la colonisation de nouveaux espaces (Martin, 2002). De plus la diffusion de nouvelles techniques agricoles augmente considérablement le pouvoir de consommation des espaces, les rendant plus concurrents vis-à-vis des éleveurs, et plus indépendants (Boutrais, 1983). Marty (1998) souligne que :

« Dans différents pays tels que le Bénin, la Côte d'Ivoire, mais aussi au Sahel, beaucoup d'ouvrages d'hydrauliques pastorales ont été par exemple ceinturés par des cultures, et ainsi détournés à des fins agricoles, privant les éleveurs de ressources vitales. Des couloirs de transhumance également, bien que officialisés, ont fini par être grignotés, rétrécis et finalement dans certains cas bouchés par la mise en culture. ».

D'autre part, les éleveurs peulhs transhumants sont appelés à évoluer dans un univers où le foncier pastoral est peu évoqué (Mansion & al, 2012). De même, les autochtones en ne reconnaissant pas l'activité pastorale comme « une mise en valeur » de l'espace comme l'activité agricole, donnent la priorité aux cultivateurs sur l'espace (Le Roy, 1995). Ensuite, le foncier pastoral correspond à une réalité complexe puisqu'il recouvre l'accès à la terre, à la végétation, mais aussi aux minéraux, aux points d'eau (Thébaud B., 1999). En plus de ces difficultés liées au foncier, les éleveurs doivent faire à une explosion démographique des bovins de plus en plus exigeante en matière de pâturage et d'eau qui connaissent une baisse de leur abondance en raison des effets néfastes du réchauffement climatique (Alidou, 2016).

Anonyme (nd) note que :

« L'accroissement conjugué aux besoins nouveaux des terres agricoles, au développement de la culture de saison sèche et aux effets néfastes des changements climatiques réduisent la mobilité des animaux et la recherche des pâturages, de cures salées et de points d'eau ne se fait pas sans difficultés »

« Dans un tel contexte de raréfaction des terres et des ressources naturelles, les individualismes se développent au détriment des valeurs ancestrales de partage et de solidarité. Ainsi, il s'instaure et s'accroît une compétition entre les acteurs du monde rural, principalement entre les éleveurs et les agriculteurs puisque chacun a tendance à privilégier les différences au détriment des similitudes et des intérêts communs. Dans cette véritable lutte d'intérêts, chacun perd ses repères et les contacts se soldent malheureusement par des oppositions rangées. »

(Anonyme, nd).

Dans ces conditions, les acteurs en interaction déploient les stratégies diverses en fonction des marges de manœuvre qu'ils disposent et les contraintes auxquelles ils sont soumis (Olivier de Sardan, 1995). Dans cette trame d'actions sociales, agriculteurs et éleveurs mènent des actions rationnelles en finalité et en valeur.

Au demeurant, les questions relatives aux activités pastorales et agricoles invitent systématiquement le foncier dans le débat. La problématique du foncier est une problématique transversale (Mansion & al 2012). Ces auteurs affirment en sus que :

« Travailler sur le foncier africain ne se résume pas à étudier les sols, leurs statuts juridiques ou leurs valeurs économiques. C'est d'abord comprendre un rapport social, portant sur des ressources de plus en plus convoitées. Dans les sociétés contemporaines, la propriété et l'identité ne sont pas toujours dissociables. La terre a une fonction productive, mais aussi une fonction sociale : elle attache tous ceux qui en vivent à la même communauté morale. L'accès à la terre et à ses ressources, ainsi que les droits et devoirs qui en découlent sont

fonction de la place qu'occupent les individus et les groupes dans la société locale. L'organisation de l'espace reflète ainsi l'organisation sociale prévalant localement.».

Cubrilo et Goisard (1998) pensent que le foncier est « l'ensemble des rapports sociaux entre les hommes impliqués par l'organisation de l'espace ». Dans ce sens, Le Roy (1999), affirme que le foncier est le reflet des sociétés sur l'espace. La transhumance devient un espace d'interaction culturelle où les expériences et les trajectoires individuelles et ethniques exercent leurs influences sur les rapports sociaux. Dans ce sens, le diktat du passé, les valeurs, normes, les institutions sociales, etc, interviennent et déterminent la nature de ces rapports sociaux. Dans cette perspective, les populations locales réticentes à accueillir les éleveurs compte tenu des conflits antérieurs développent des formes de résistance à savoir : la méfiance, le rejet, la négation, les machinations à visée dépréciatrice. Les transhumants peulhs dont les modes de conduites sociales s'inspirent des codes, valeurs et normes issus de modèle islamique différent de ceux des agriculteurs locaux. Ces réalités qui en favorisant l'émergence des interrogations sur l'Autre (acteur social étranger à moi et à ma communauté, être social différent de moi, etc.) compliquent l'acceptabilité sociale de la communauté d'éleveurs et entament leur l'intégration sociale. Dans cette situation, les éleveurs peulhs minoritaires sont marginalisés et le processus d'étiquetage subséquent les catégorise comme déviants (Données de terrain, mars 2017).

En somme, les activités pastorales et agricoles s'opèrent dans des dynamiques antagoniques marquées par la compétition entre les éleveurs et les agriculteurs et les processus divers de marginalisation des minorités d'éleveurs (Données de terrain, février 2017). Les conflits entre agriculteurs et éleveurs sont, par conséquent, liés aux enjeux socio-anthropologiques autour des espaces naturels et de l'altérité.

Afin d'analyser les conflits liés à la transhumance entre agriculteurs et éleveurs dans les pays Agonlin, la question de recherche suivante a été posée : comment les logiques

d'usages des espaces naturels et les formes d'étiquetage suscitent-elles des conflits entre les agriculteurs et les éleveurs peulhs transhumants dans les pays Agonlin ?

Hypothèses de recherche :

Les deux hypothèses suivantes servent de fils conducteurs à cette recherche :

Hypothèse1 : la confrontation des logiques d'usages autour des espaces naturels entre les éleveurs peulhs transhumants et les agriculteurs locaux expliquent l'origine des conflits ouverts ;

Hypothèse2 : les conflits latents sont liés à l'étiquetage des communautés.

Objectifs de la recherche :

Ils sont de deux ordres : l'objectif général et les objectifs spécifiques.

Objectif Général : analyser les déterminants socio-anthropologiques explicatifs des conflits entre les éleveurs peulhs transhumants et les agriculteurs locaux.

Pour ce faire, l'objectif principal a été décliné en deux objectifs spécifiques :

Objectifs spécifiques (OS):

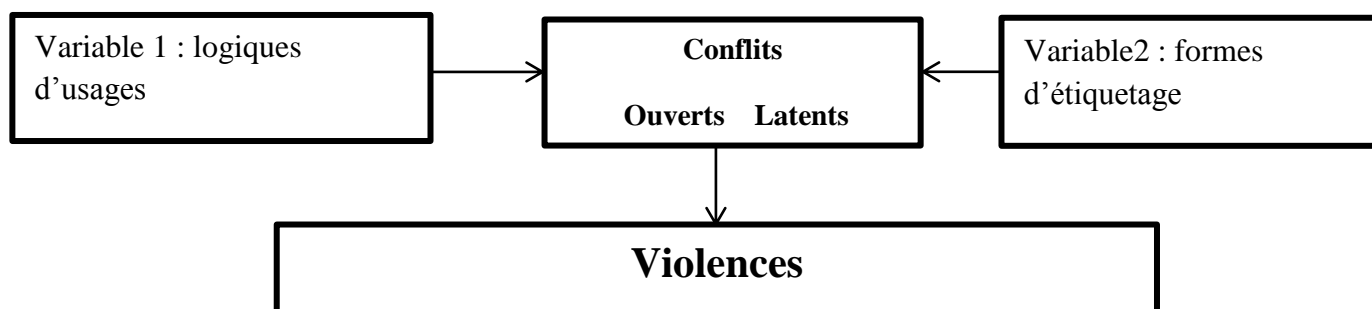
OS1 : identifier les logiques d'usages des espaces naturels propres à chaque groupe stratégique;

OS2 : décrire les formes d'étiquetage des deux communautés concernées.

1-2-Matrice conceptuelle

Le cadre conceptuel présente sous une forme schématique le problème social qui fait la centralité de la recherche et les différentes variables assorties des hypothèses de travail précédemment présentées. Cette articulation rend plus visible les relations entre les variables et le problème.

Figure2 : Cadre conceptuel



Source : PATIPE, Données bibliographiques, février 2017

Il y a une interaction entre les variables explicatives (1et 2) et le problème social. Dans la même dynamique, le tableau I met en exergue la corrélation entre les hypothèses de travail et les objectifs spécifiques.

Tableau I:Correspondance entre hypothèses de travail et objectifs

Préoccupation sociologique / Question de recherche	Hypothèses de travail	Objectifs spécifiques
Les conflits entre agriculteurs et éleveurs sont liés aux enjeux socio-anthropologiques autour des espaces naturels et de l'altérité.	la confrontation des logiques d'usages autour des espaces naturels entre les éleveurs peulhs transhumants et les agriculteurs locaux expliquent l'origine des conflits ouverts.	Identifier les logiques d'usages des espaces naturels propres à chaque groupe stratégique.
Comment les logiques d'usages des espaces naturels et les formes d'étiquetage suscitent-elles des conflits entre les agriculteurs et les éleveurs peulhs transhumants dans les pays Agonlin ?	les conflits latents sont liés à l'étiquetage des communautés	Décrire les formes d'étiquetage des deux communautés concernées.

Source : Données bibliographiques, février 2017

1-3- Clarification conceptuelle

La clarification conceptuelle ne consiste pas en des définitions substantialistes ou normatives visant à définir l'essence des choses, mais simplement de définitions de

convention et de clarification dans l'ambition de fournir aux lecteurs les acceptions stabilisées que ces termes vont désormais revêtir à l'intérieur de la perspective développée dans ce document (Olivier de Sardan, 1995). Dans cette dynamique, les cinq concepts suivants ont été clarifiés. Il s'agit de : approche, conflit, transhumance, agriculteur et éleveur.

- **L'approche** : le dictionnaire de français Larousse (2017) définit l'approche, comme l'action, la manière d'aborder un sujet, un problème. Quant à Grawitz (2004), elle est une façon d'aborder les problèmes plus souple que la méthode. Ici, il est entendu comme l'angle disciplinaire sous lequel le chercheur aborde un fait social, un phénomène social, un problème social, etc.

- **Conflit**: d'après Bloc et Von Wartburg (1975), le mot "conflit", apparu au XIX^{ème} siècle, vient du latin "conflictus" qui veut dire "choc". Il se définit comme

« oppositions ou affrontements plus ou moins aigus ou violents entre deux ou plusieurs parties : nations, groupes, classes, personnes ou encore entre tendances, aspirations, motifs, à l'intérieur d'un même individu »

(Grawitz, 2004). Selon Alpe & al (2005), le conflit signifie opposition entre les individus ou des groupes sociaux défendant des valeurs ou des intérêts divergents, et cherchant à instaurer un rapport de force en leur faveur. Le conflit s'oppose aussi au consensus. Touraine (1998) définit le conflit comme une relation antagonique entre deux ou plusieurs unités d'action dont l'une au moins tend à dominer le champ social de leurs rapports. Dans le présent document, le conflit réfère à une situation de confrontation entre les groupes sociaux qui partant des logiques et représentations différentes, s'engagent dans une arène, chaque groupe cherchant à influencer le rapport de force à sa faveur ou à dominer l'autre groupe qui lui résiste par une opposition physique ou symbolique.

- **Transhumance** : la transhumance est un système de production animale caractérisé par des mouvements saisonniers réguliers qui s'effectuent entre des zones écologiques complémentaires, sous la garde de quelques personnes, la plus grande partie du groupe restant sédentaire. Les troupeaux transhumants partent généralement d'environnement en déséquilibre et où le pâturage est une denrée rare vers de zones considérées comme encore bien fournies en pâturage. Dans ce contexte, la transhumance en Afrique de l'Ouest peut être considérée comme une forme d'adaptation à ces environnements et de valorisation des complémentarités écologiques entre zones sahéliennes et régions soudaniennes (Saliou, 2016). Elle-même est définie originellement par « le déplacement pendulaire annuel des troupeaux selon l'alternance des saisons sèche et pluvieuse ». (Sougnabé & *al.*, 2000). Dans cette recherche, ce concept est utilisé pour désigner le mouvement saisonnier des éleveurs et des troupeaux d'un point à un autre à la quête de sites écologiquement favorables à l'élevage.

- **Agriculteur** : Agriculteur désigne la personne dont l'activité, exercée le plus souvent de façon indépendante, a pour objet principal la culture du sol en vue de la production des plantes utiles et à l'élevage des animaux, et accessoirement l'élevage des animaux (CNRTL, 2012). Pris dans cette acception, il a pour synonyme cultivateur.

Dans un Arrêt du 24 février 2011, la Cour administrative d'appel de Nîmes définit l'agriculteur comme toute personne physique exerçant des activités agricoles (sont réputées activités agricoles toutes les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique... ainsi que les activités exercées par un exploitant agricole qui sont le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation...)

Pour les sociologues, les agriculteurs peuvent être considérés comme un groupe social plus ou moins homogène du fait de leur mode de vie. Le mode d'exploitation du sol et la division des propriétés ont souvent contribué à l'organisation sociale d'une région, sa culture, ses mentalités et ses rapports de force politique (Encyclopédie senagent, 2017).

Dans la perspective de cette recherche, un agriculteur est vu comme un acteur social qui exploite le sol à des fins de production agricole dont le mode de vie en est largement tributaire.

- **Éleveur** : un éleveur est une personne qui se consacre à l'élevage des animaux domestique (CNRTL, 2012). Dans la perspective de ce travail, les éleveurs réfèrent à un groupe socio-ethnique dont l'activité principale est l'élevage de type transhumant.

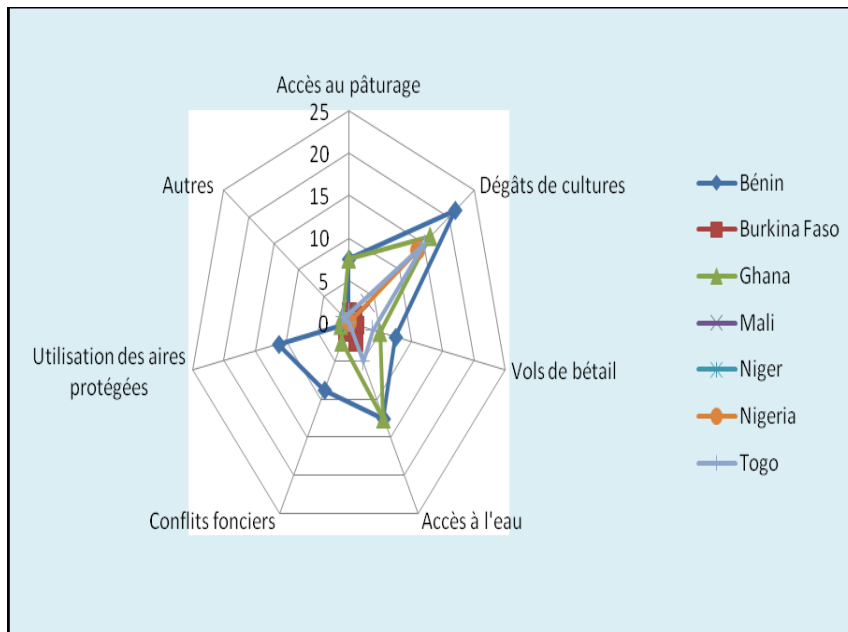
1-4-Etat de la question

La littérature scientifique du présent mémoire est articulée en deux parties : les déterminants des conflits entre agriculteurs et éleveurs et l'approche socio-anthropologique des conflits.

- **Des déterminants des conflits entre agriculteurs et éleveurs**

Dans une « lettre aux décideurs » extraite du rapport de l'étude sur la transhumance transfrontalière et les conflits liés à l'utilisation des ressources naturelles en Afrique de l'Ouest, la Banque mondiale (2015), a identifié les facteurs de conflits entre éleveurs et agriculteurs. Pour les experts de cette banque, les conflits sont surtout liés aux dégâts causés par les animaux sur les cultures et aussi aux compétitions pour les ressources en terres qui opposent agriculteurs et éleveurs. Les cas de conflits sont plus fréquents dans les zones de transit et d'accueil. A ce titre, elle dresse la figure récapitulative ci-après :

Graphique 1: Principales causes des conflits liés à la transhumance transfrontalière dans les différents pays en Afrique de l’Ouest



Source : Banque Mondiale, 2015

Dans leurs travaux sur les conflits entre agriculteurs-éleveurs en zone soudanienne au Tchad, Sougnabé & al.(2003), concluent que les relations entre les sociétés d’agriculteurs et d’éleveurs, précédemment marquées par un certain équilibre reposant sur la complémentarité sont devenues désormais conflictuelles et concurrentielles dans la gestion des ressources naturelles et de l’espace. Ils ressortent les causes principales suivantes : la poussée démographique, les perturbations climatiques, la sécheresse, la désertification, la pauvreté des sols, la rareté de l’eau, la dégradation des pâturages.

Akpaki (n.d) note que le système extensif agricole, l’extension exponentielle des surfaces emblavées, l’installation anarchique des champs sur les passages des troupeaux, la présence permanente des cultures (manioc) dans les champs, l’augmentation du cheptel bovin expliquent les conflits entre éleveurs et agriculteurs. Il écrit que :

« De ce point de vue, on peut dire que des causes réelles des conflits dans ce secteur sont liées à la pression foncière, qui résulte de la connexion de l’économie locale à l’économie »

régionale et internationale, qui résulte de la grande nécessité d'augmenter les superficies emblavées pour accroître leurs revenus. »

Pour Maïga (2006), la marchandisation des rapports sociaux, la dimension organique des relations et la gestion de ressources naturelles en voie de raréfaction constituent autant de motifs concourant à expliquer la logique conflictuelle de la cohabitation des communautés. Il ajoute que :

« De façon générale, le foncier s'affiche comme un champ propice au développement des conflits les plus divers entre agriculteurs/agriculteurs, éleveurs/agriculteurs, éleveurs/éleveurs ».

Pare et Tieba (1998) se sont également préoccupés des conflits liés à la question foncière. Pour eux, les explications de ces conflits sont diverses et ont pour noms :

« Occupation des zones pastorales par les agriculteurs, compétition pour le contrôle des bas-fonds, absence de pistes à bétail, non-respect des limites des champs, superposition de droits revendiqués sur le même espace. Toutes ces raisons instaurent une situation d'insécurité foncière affectant certaines catégories sociales et socioprofessionnelles »

Dans ses réflexions sur les conflits entre agriculteurs et éleveurs, Camara (2002) constate qu'au cours de leur transit, les transhumants transfrontaliers entretiennent tant des rapports conflictuels que de bon voisinage avec les élus locaux et les leaders d'éleveurs. Au nombre des causes majeures de conflits, l'occupation des couloirs par les champs et la pâture des animaux dans ces derniers se retrouvent en bonne place. Il remarque :

« En effet, chacun des acteurs selon sa position revendique des droits de propriété relatifs aux pâturages, aux espaces cultivés, à certains couverts ligneux ou aux plans d'eau. »

LESSE & al (2015), assertent que :

« Ces relations conflictuelles entre ces deux communautés résultent de la concurrence de plus en plus vive entre le pastoralisme et l'agriculture, car ces deux activités reposent sur l'utilisation extensive de l'espace rural. »

Enfin, DED (2006), signale que :

« Les éleveurs se plaignent d'une limitation de leurs déplacements (couloirs obstrués, interdiction de pénétration dans les jachères ou dans les champs déjà récoltés) alors que les agriculteurs se plaignent de dégâts dans leurs champs, de l'agressivité des éleveurs et même des agressions qu'ils subissent. ».

Les conflits entre agriculteurs et éleveurs sont déterminés par plusieurs facteurs à la fois environnementaux, sociologiques, économiques, etc.

- **De l'approche socio-anthropologique des conflits**

La problématique du conflit, est au cœur de nombreux travaux en sociologie et en anthropologie. Il a été appréhendé comme un révélateur de pathologie sociale, un facteur d'intégration sociale, moyen de changement social ou une arme de résistance au changement social.

Pour Durkheim (1893), le conflit social est une menace pour la cohésion sociale. Alors que la division du travail social est censée produire de la solidarité, son excès peut conduire, au contraire, à un défaut d'intégration et de régulation. Cette analyse a été prolongée par les fonctionnalistes américains comme Talcott Parsons (1902-1979). Selon la théorie fonctionnaliste, la société est constituée d'organes remplissant chacun une fonction spécifique et complémentaire. Le conflit est perçu comme le dysfonctionnement d'un organe. En reprenant la distinction de Durkheim entre le «normal» et la «pathologique », ils ont assimilé que le conflit est une pathologie, c'est-à-dire une maladie qui peut remettre en cause le fonctionnement normal du corps social. Le conflit social découle donc d'un défaut d'intégration et de régulation, qui peut être interprété comme une situation d'anomie. En conséquence, le conflit social en tant qu'expression d'un défaut d'intégration capable de nuire à l'intégration sociale, est considéré dans ce type d'analyse comme un phénomène négatif. Pour se prémunir des conflits sociaux Durkheim a préconisé l'instauration de

corporations professionnelles qui unit dans un creuset, les intérêts des patrons et des salariés par des règles de travail fortes.

Cette analyse a été critiquée sur bon nombre de points.

*« Si le conflit social intervient de façon régulière, il devrait être classé par Durkheim comme « normal » (régularité statistique) et non comme une pathologie. D'autre part, les conflits qui remettent en cause la société dans son fondement sont peu nombreux (Mai 68 ?). Enfin, elle oublie que le conflit social peut être intégrateur. »*Anonyme (n.d).

Le conflit peut être entendu comme un facteur d'intégration sociale, et non comme révélateur d'un défaut d'intégration. Cette approche du conflit est celle de Simmel (1858-1918), et a été prolongé par des auteurs comme Coser (1983), sociologue fonctionnaliste auteur de l'ouvrage *« Les fonctions du conflit social »*. Le conflit social peut concourir à l'intégration de chacun des groupes en conflit, pour les mobiles ci-après :

« -Le conflit renforce l'identité du groupe c'est-à-dire les façons dont les individus ou les groupes se définissent par eux-mêmes et sont définis par les autres.

-Le conflit renforce la cohésion du groupe comme le montre la forte syndicalisation pendant le mouvement de 1936.

-Le conflit renforce les liens sociaux au sein du groupe : le conflit conduit à des actions collectives (grèves, débrayages, manifestations, occupation d'usine...) qui créent des liens de sociabilité entre les membres du groupe.

Dans le but de renforcer leur intégration réciproque, les groupes sociaux peuvent mettre périodiquement en œuvre des conflits sociaux ritualisés (Les grèves de la SNCF, par exemple) Anonyme (n.d).

Le conflit social contribue également à créer davantage d'intégration sociale entre les groupes en conflit, pour plusieurs raisons :

« -Le conflit social rapproche les groupes en conflit en créant une interaction entre eux.

-Le fait qu'il y ait un conflit social signifie que les groupes sociaux s'entendent sur la légitimité de l'enjeu, ce qui constitue un point commun entre eux.

-Le conflit social peut créer des rapports entre les deux groupes, qui peuvent de ce fait apprendre à mieux se connaître. Ils deviennent des « partenaires sociaux ». » Anonyme (n.d).

Au total, le conflit social peut renforcer l'ordre social qui en est issu. « L'ordre social est fondé sur des conflits résolus » Mendras (1988).

Enfin, Coser (1983) évoque le rôle de « soupape de sécurité » que peut remplir le conflit social, qui peut permettre une évacuation des tensions sociales, évitant ainsi un conflit social majeur. Par conséquent, le conflit est perçu comme inévitable (il fait partie du fonctionnement normal de l'organisation sociale), et comme positif (puisqu'il contribue à l'intégration sociale) et il peut conduire au changement social.

Le conflit est facteur de changement social c'est-à-dire d'une *transformation durable de l'organisation et/ou de la culture d'une société* (Marx, 1867). Le conflit est donc inévitable et est saisi comme positif et bénéfique. Cette approche du conflit est celle de Karl Marx qui a notamment été prolongée par Alain Touraine (1973). Selon la théorie du conflit élaborée par Marx, les conflits sociaux sont au cœur du changement social. Alors que Durkheim mettait l'accent sur le rôle de la division sociale du travail dans la cohésion sociale et l'intégration sociale, Karl Marx (1867), dans « *Le Capital* », souligne l'importance de la division de la société en classes et du rôle de la lutte des classes dans le changement social. Son analyse sert de point de départ de l'analyse sociologique des conflits sociaux.

Le conflit est un trait permanent de toutes les sociétés, l'issue d'un conflit social créant les conditions d'un autre conflit social. La lutte des classes est un système dynamique. *Il n'y a pas de classes sans lutte des classes*. Cette dernière joue à la fois un rôle d'intégration d'un individu dans un groupe social («tous ensemble, tous ensemble !») et un rôle de promotion des intérêts de classe. C'est dans la lutte que les groupes sociaux construisent leur identité collective qui désigne à la fois *ce qui est propre à un groupe et ce qui le singularise*. L'identité collective est composée de liens d'appartenance qui s'ancrent dans une mémoire commune, des valeurs et une culture partagées. Ainsi, dans la société capitaliste, l'identité ouvrière a été souvent présentée comme un archétype d'identité collective car elle en a les

principales caractéristiques, en particulier une mémoire commune (l'histoire de la classe ouvrière), des valeurs et des projets partagés (mettre fin à l'exploitation). Chaque société se caractérise par un conflit social central. Ainsi, dans les sociétés industrielles, le conflit central est un conflit du travail qui oppose la classe ouvrière à la Bourgeoisie. La lutte des classes est un processus d'opposition forte et parfois violente entre les classes sociales aux intérêts contradictoires portant sur la répartition des ressources. En même temps que la richesse globale augmente (augmentation de la production), il y a paupérisation de la classe prolétaire (exploitation). D'où des crises de surproduction, de plus en plus fortes. A mesure que bourgeoisie et prolétariat prennent conscience de leur identité de classe, les conflits s'étendent, la « lutte des classes » s'intensifie. Le conflit est l'expression de contradictions inhérentes à la société, qui ne peuvent aboutir qu'au changement de société obtenu par la révolution. Pour Karl Marx, le capitalisme est voué à disparaître. D'une part, pour accroître sans cesse la plus-value, l'entrepreneur capitaliste accumule du capital et se concentre sans arriver à empêcher la baisse tendancielle du taux de profit. D'autre part, la paupérisation croissante des prolétaires empêche la production de trouver des débouchés, ce qui explique les crises de surproduction. Seule la Révolution peut mettre fin à cette contradiction. Le conflit conduit donc au changement social, qui est indispensable pour surmonter les contradictions de la société. Le conflit est donc endogène à la société.

Cependant, Marx n'avait pas prévu que le conflit du travail s'institutionnaliserait et qu'il donnerait les moyens à la classe ouvrière d'être intégrée dans la société capitaliste et dans sa consommation de masse sans passer nécessairement par la révolution. On est donc passé d'une logique de forte conflictualité (classe contre classe), considérée par Durkheim comme pathogène, à une logique dans laquelle le conflit est considéré comme un moyen normal d'expression des rapports sociaux. Le conflit peut donc conduire à un changement social qui favorise l'intégration sociale, soit parce que ce changement résulte d'un compromis

entre les groupes en conflits soit parce que ce changement permet une meilleure intégration d'un groupe jusque-là marginalisé.

Dans les années 1960, Alain Touraine (1925...), dans *La conscience ouvrière* (1966) et *La société post-industrielle* (1969), montre que les hommes vivent désormais dans la « société post-industrielle ». Les conflits sont plus de nature culturelle que de nature matérielle. Ils portent sur des valeurs et font intervenir de nouveaux acteurs. En effet, dans la société industrielle, le mouvement ouvrier luttait contre l'organisation taylorienne du travail. Or ce ne sont plus les industriels qui détiennent le pouvoir : ce sont les technocrates, c'est à dire *ceux qui détiennent le savoir et l'information*, qui constituent la nouvelle classe dirigeante. Leur pouvoir sur l'information explique l'uniformisation des valeurs et des modes de vie. Il existe, pour Touraine, dans chaque société, un mouvement social et un seul qui incarne non une simple mobilisation mais un projet de changement social. Pour parvenir à ce statut de changement social, une mobilisation doit remplir trois conditions.

Les évolutions récentes montrent que certains conflits visent plus particulièrement à s'opposer à des transformations sociales jugées défavorables ou peu souhaitables par certains acteurs. De nos jours, un certain nombre de conflits prennent pour enjeux la résistance au changement, en particulier lorsque ceux-ci s'incarnent dans la « modernisation » des entreprises ou de l'État, présentée comme « nécessaire » mais qui viendrait menacer le statut et l'identité conférés aux personnes par la société au travers du travail. Enfin, certains mouvements se battent pour la défense de l'environnement au nom de la défense d'intérêts individuels.

1-5- Motivations du choix du sujet et de l'espace de recherche

Chaque année, la transhumance mobilise énergiquement pendant quatre mois, les personnels militaires de la Compagnie de la Gendarmerie d'Abomey. Elle captive l'attention du commandement militaire durant ladite période. Cette réalité mérite d'être documentée par

les officiers de cette corporation afin d'envisager des mesures adéquates à la gestion apaisée de cette filière. Cet aspect motive le choix porté sur ce sujet. Par ailleurs, le thème de la transhumance s'inscrit parfaitement dans le parcours disciplinaire envisagé qui est celui de la socio-anthropologie du développement qui du reste offre une opportunité pédagogique de renforcement des acquis théorique et méthodologique et de pratique de terrain.

Quant au choix de l'espace de recherche, il est lié au temps d'immersion passé dans la région choisie. Cet espace géographique relève de la zone de responsabilité du rédacteur de ce mémoire en sa qualité de Capitaine, Commandant la Compagnie d'Abomey dont la zone de responsabilité couvre tout le Département du Zou.

1-6- Délimitation thématique

La présente recherche sur « les déterminants socio-anthropologiques des conflits liés à la transhumance entre agriculteurs et éleveurs dans les pays Agonlin » n'ambitionne pas de procéder à une investigation scientifique exhaustive de tous les facteurs sociologiques et / ou anthropologiques qui épuiserait une fois pour toute l'ensemble de la problématique des conflits entre éleveurs et agriculteurs dans un espace de transhumance. Elle vise à ressortir et mettre en évidence quelques aspects d'ordre socio-anthropologique qui participent de l'émergence des conflits entre les communautés citées ci-dessus. Le pluralisme explicatif (Bertelot, 1990) a servi de référentiel d'analyse à la recherche. Elle s'appuie sur les dimensions ci-après : culture, transhumance, conflit, l'altérité, logiques et représentations, stigmatisation-étiquetage.

Chapitre II : Considérations méthodologiques et monographie du cadre de la recherche

Il articule et retrace les divers éléments du corpus méthodologique qui ont guidé la présente recherche notamment les éléments indiquant la nature de la recherche, les techniques et outils de collecte des données, les techniques de traitement des données recueillies sur le terrain et le modèle d'analyse de ces données. Il présente également les caractéristiques du milieu d'enquête.

2.1- Considérations méthodologiques de la recherche

Les itinéraires méthodologiques se constituent des éléments ci-après : la nature de la recherche, les outils et les techniques de collecte de données mobilisés, les techniques de traitement des données et le modèle théorique d'analyse.

2.1.1-Nature de la recherche

La recherche s'inscrit dans une démarche qualitative. L'espace social où s'opère l'interaction entre différentes institutions de développement et exploitants d'une ressource est un niveau d'investigation pour lequel l'enquête de terrain intensive est particulièrement adaptée (Olivier de Sardan, 1995). Ce type de recherche dite qualitative permet aux chercheurs en sciences sociales d'avoir "un point de vue" plus proche des acteurs à interviewer. L'approche qualitative vise à décrire « *des perceptions des gens de "l'intérieur"* afin de contribuer à une meilleure compréhension des réalités sociales » (Flick et al, 2009 : 14). Elle demeure pertinente pour la collecte des données relatives aux enjeux socio-anthropologiques autour des espaces naturels.

2.1.2-Groupe cible, échantillonnage et taille de l'échantillon

Trois (03) points ont été abordés à savoir : le groupe cible, l'échantillonnage et la taille de l'échantillon.

2.1.2.1-Groupes cibles

Les participants à cette recherche sont composés des paysans vivant dans la région Agonlin et les acteurs clés des conflits liés à la transhumance. Ils sont répartis en deux sous-ensembles.

Dans un premier sous-ensemble, sont rangés les agriculteurs, les pêcheurs et les éleveurs transhumants qui forment le groupe des participants les plus en vue dans cette enquête.

Ensuite, le sous-ensemble constitué des acteurs interviennent dans la gestion de la transhumance. Il s'agit des membres des Comités Départementaux de la Transhumance (CDT), les Comités Communaux de la Transhumance (CCT), les Comités d'Arrondissement de la Transhumance (CAT). En dehors de ceux-ci, sont pris en compte dans cette catégorie d'acteurs, les chefs coutumiers, les magistrats, les médecins, les policiers, les forestiers, les gendarmes, les militaires, agents des brigades civiles qui assurent la sécurisation de la transhumance.

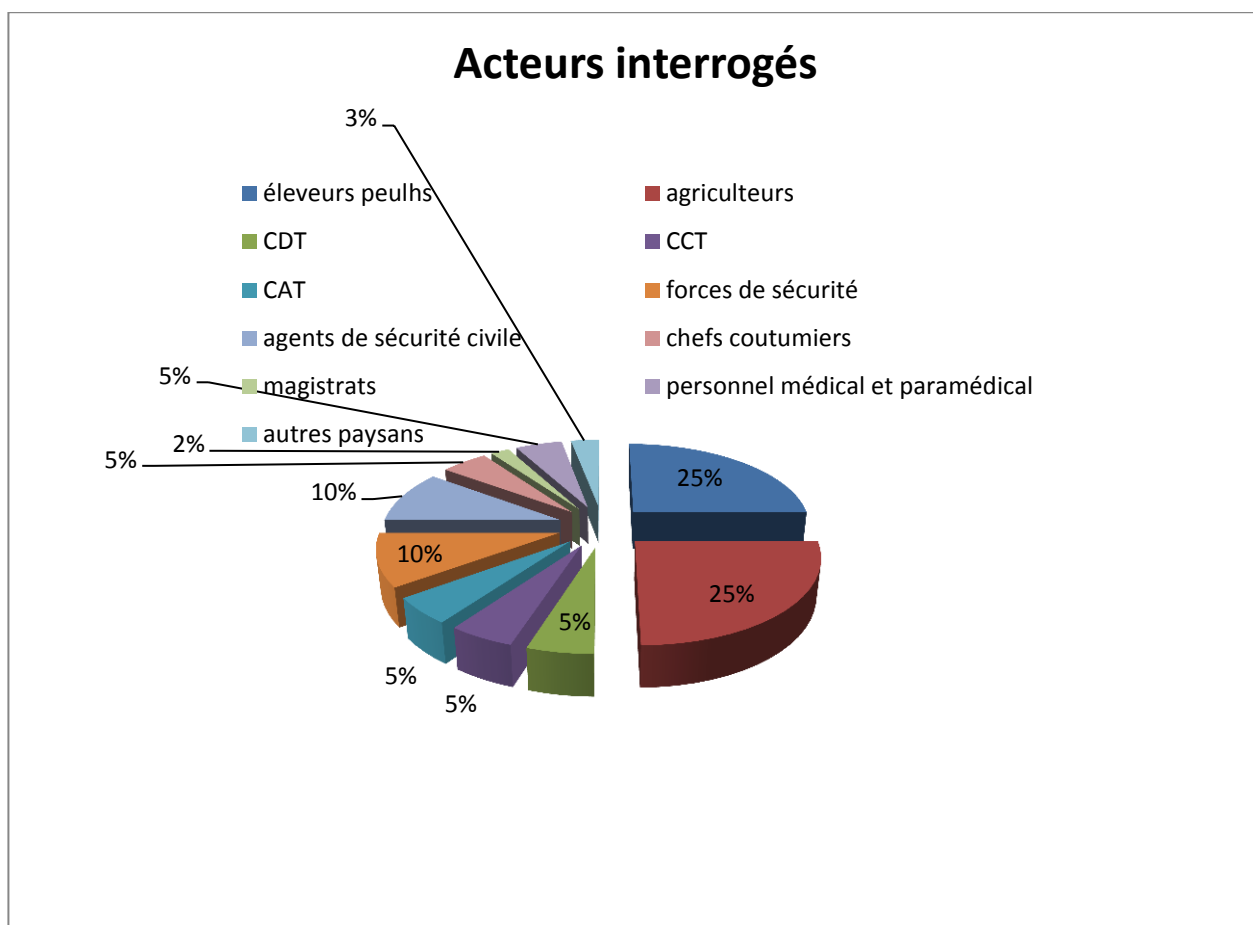
2.1.2.2-Echantillonnage

En raison de l'approche qualitative, le choix raisonné a été utilisé. Cette technique d'échantillonnage rassure sur la conformité entre les acteurs enquêtés et les modalités d'éligibilité. Les critères de scientificité des enquêtes qualitatives diffèrent des recherches quantitatives : on ne calcule pas la taille de l'échantillon dans les recherches qualitatives à l'avance. En clair, la taille de l'échantillon n'a pas été fixée avant l'entame de la collecte des informations. L'avantage de l'approche qualitative réside dans le fait qu'on n'a pas besoin d'un échantillon statistiquement représentatif mais plutôt d'un échantillon exemplaire.

2.1.2.2-Taille de l'échantillon

Dans le cadre de cette recherche, cinquante (50) acteurs ont été interrogés. Les Différents segments sociaux échantillonnés sont représentés par le graphique n°2.

Graphique 2 : Répartition statistique des catégories d'acteurs interrogés



Source : Données de terrain, mars 2017.

2.1.3-Techniques et outils de collecte de données

Concomitamment à la nature de la recherche, les entretiens, l'observation directe assortie des notes de terrain sont les techniques d'investigations opérationnalisées. Quelques entretiens téléphoniques ont été réalisés en vue de la précision de certaines informations. Ces techniques ainsi que les outils sont présentés comme suit.

2.1.3.1- Techniques de collecte de données

Il s'agit de la recherche documentaire, l'observation et l'entretien

2.1.3.1.1-Recherche documentaire

La technique de la revue de documents a été maniée tout au long de la recherche. D'une part, elle a consisté à rechercher les traces des points importants du sujet dans les écrits antérieurs. Elle a participé de l'élaboration et l'affinement des outils théoriques et

méthodologiques de la recherche ainsi que de la discussion des résultats. A ce titre, plusieurs centres de documentation ont été parcourus notamment : l'Institut Culturel Français de Cotonou, le Centre de Documentation de l'Unesco de Porto-Novo, la bibliothèque de l'Université d'Abomey-Calavi, la bibliothèque du LARRED. A cela s'ajoutent les recherches effectuées sur les bibliothèques virtuelles avec l'aide des moteurs de recherches classiques (Google, Yahoo, etc) et ceux spécifiques. L'étude a permis de consulter les ouvrages généraux sur la transhumance, les ouvrages de sciences sociales particulièrement de sociologie, d'anthropologie, de psychologie sociale, les ouvrages méthodologiques, etc.

Tableau II : Organisation pratique de la recherche documentaire

N°	TYPE DE DOCUMENTATION	NATURE DES DOCUMENTS	TYPES D'INFORMATIONS OBTENUES
1	Bibliothèque Centrale de l'UAC	Libres, mémoires, rapports et thèses	Information générales thématiques et conceptuelles
2	Centre de documentation de la FLASH	Mémoires de maîtrises, de DEA et Thèses de doctorat	Informations thématiques
3	Centre de documentation de Faculté des Sciences Agronomiques (FSA)	Mémoires de maîtrise thèses d'ingénieurs et livres	Informations thématiques et conceptuelles
4	Bibliothèque de l'Institut Français du Bénin	Livres, articles, rapports	Informations générales et conceptuelles
5	Direction Générale des Forêts et des Ressources Naturelles (DGFRN)	Livres, rapports	Informations spécifiques sur la répartition des palmiers raphia et sur leur conservation
6	Internet	Mémoires de licence, de maîtrise, thèses de doctorat, article, ouvrages, actes de colloque et rapports	Informations générales thématiques, contextuelles et conceptuelles
7	MEPN (Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature)	Livres, rapports et articles	Informations générales, thématiques et conceptuelles
8	Ministère de la culture	Livres, rapports et articles	Information spécifique sur les cultures des groupes sociolinguistiques du milieu de la recherche
9	Bibliothèque du LARRED	Libres, mémoires, rapports et thèses	Information générales thématiques et conceptuelles
10	Rapports de la gendarmerie, des comités de transhumance, archives des mairies	Livres, rapports et articles	Informations spécifiques sur la transhumance

Source : Données de terrain, 2017.

2.1.3.1.2-Observation directe

L'intérêt de l'observation est qu'elle a permis d'obtenir de réponses inconscientes des interlocuteurs, des ressentis qu'ils n'osent pas, ou qu'ils n'arrivent pas à exprimer par la parole face à une thématique abordée. Au cours du présent travail, les observations ont été faites de deux (02) manières, tantôt flottante, tantôt focalisée. Ces deux attitudes ont été concrétisées à travers l'observation directe. Laquelle a pu se faire au moyen d'une grille d'observation (Voir annexe 2) qui a guidé les sens au cours de la collecte de données dans les localités de recherche. Ainsi, il s'est agi d'observer dans les situations, même les plus banales, les attitudes des acteurs avant, pendant et après une simple conversation entre agriculteur et paysan en situation de non conflit à Naogon, après une altercation, un ravage de champ, un accrochage sanglant à Dovi et à Kpédékpo et une agression ou un vol de bœuf à Tévédji. Puisque, comme le souligne Assogba (2004), dans les sociétés africaines, la plupart du temps, les vraies choses se passent davantage dans l'informel que le formel, l'important se trouve surtout dans le banal. Pour finir, il faut mentionner que d'autres outils comme le dictaphone (qui a servi à l'enregistrement des entretiens) et l'appareil photographique (qui a servi à prise des photos), ont été également mobilisés pour la collecte des données sur le terrain.

2.1.3.1.3-L'entretien

En raison de la nécessité de recueillir des informations relatant les mentalités, les pensées, les visions du monde au niveau individuel et collectif, cette technique a été utilisée opportunément. Puisque, l'entretien, une technique de recherche, permet d'aller plus en profondeur des informations en vue de rendre compte du "point de vue" de l'acteur. Il amène le chercheur à « [...] *produire des données discursives donnant accès aux représentations émiques [...], autochtones, indigènes, locales [...]* » (Olivier de Sardan, 2003). Toutefois, sa dimension discursive impose au chercheur une acceptation inconditionnelle de la personne interrogée (Rogers, 1976). Cette posture offre des avantages incommensurables en ce sens

que pour obtenir la collaboration de l'acteur interrogé, il faut le mettre à l'aise, gagner sa confiance, lui faire prendre l'initiative du récit et le désir de s'engager dans l'entretien (Poupart, 1997). Les types d'entretiens faits dans le cadre de ce travail sont : les entretiens individuels semi-structurés et collectifs ou de groupe.

- **L'entretien semi-structuré**

Souvent utilisé, ce type d'entretien oblige le chercheur à disposer d'un ensemble de thèmes et de sous-thèmes sur lesquels il va obtenir des informations. Ce sont « *des questions ouvertes déjà préparées par l'intervieweur qui peut cependant en ajouter d'autres si nécessaire* » (Bédard, 2012). Les entrevues individuelles semi-dirigées favorisent l'interaction directe, le face à face de l'interlocuteur et du chercheur. Elles sont privilégiées afin d'apporter une certaine profondeur à l'information obtenue (Poupart, 1997). Les éleveurs, les agriculteurs, les points focaux communaux, etc. sont pris en entretien individuel.

Partant du principe que le chercheur n'est jamais à l'abri de ses propres subjectivités, un effort a été fourni pour minimiser les biais qui proviendraient de la relation qui s'établirait entre le chercheur et les segments sociaux à interroger en vue d'éviter la "désirabilité sociale".

- **Les entretiens collectifs ou de groupe**

Quelques entretiens collectifs ou de groupe ont été réalisés. Parfois deux (02) ou quatre (04) acteurs se présentent au lieu d'un prévu pour un entretien. Ces situations s'expliquent par le fait que lorsqu'un entretien est prévu avec un acteur, surtout les éleveurs, des pairs se joignent à ce dernier et manifestent le désir de participer à la discussion et prennent la parole pour aborder différents aspects du sujet débattu. Les interprètes ont joué un double rôle : celui d'interprète et de participant. Du point de vue méthodologique, ces acteurs n'ont pas été isolés de la discussion en ce sens que ces moments de terrain ont servi à creuser davantage certains points afin de mettre en lumière la dynamique de groupe, vu que le sujet de recherche est transversal.

- **Les entretiens téléphoniques**

Cette méthode de collecte d'informations a été utilisée au moment de la transcription des entretiens et du traitement des données. En effet, au cours de l'analyse des résultats, des renseignements complémentaires ou certaines précisions ont été utiles (date d'un conflit, ceux qui ont participé à son règlement, etc.). Pour les obtenir, il a été effectué des appels téléphoniques en direction des acteurs qui ont fourni les premières informations ou certaines personnes ressources pouvant renseigner avec précision sur un conflit précis.

- **Entretien individuel semi-structuré**

Il a servi à trianguler les données issues de la technique précédente lors de la phase exploratoire puis à approfondir les éléments de réponse lors de l'enquête proprement dite. L'entretien est une technique de recherche qui instaure un échange entre l'interlocuteur et le chercheur au cours duquel celui-ci recueille des données sur les perceptions, les interprétations, les expériences de l'enquêté. Il amène le chercheur à « [...] *produire des données discursives donnant accès aux représentations émiques [...], autochtones, indigènes, locales [...]* » (Olivier de Sardan J.P., 2003). Dans le cadre de cette recherche, il a été fait usage de l'entretien individuel semi-structuré. Ce type d'entretien oblige le chercheur à disposer d'un ensemble de thèmes et de sous-thèmes sur lesquels il va obtenir des informations. Ce sont « *des questions ouvertes déjà préparées par l'intervieweur qui peut cependant en ajouter d'autres si nécessaire* » (Bédard, 2012). Elles sont privilégiées afin d'apporter une certaine profondeur à l'information obtenue (Poupart, 1997).

2.1.3.2- Outils de collecte de données

La collecte des données s'est faite à l'aide d'un (01) guide d'entretien (cf. annexe 1), d'une (01) grille d'observation, d'un (01) enregistreur, d'un (01) appareil photo numérique, d'un (01) ordinateur et des matériels de base pour la prise de notes (cahiers, Bics, crayons).

2.1.3.2.1-Guide d'entretien

Le guide d'entretien est un outil qui comporte une série de thèmes et de sous-thèmes relatifs aux différents aspects de l'objet d'étude. Il est nécessaire pour canaliser et à mieux guider l'entretien. En tant qu'un support, il laisse la liberté au chercheur de compléter d'autres thématiques si nécessaire sans s'enfermer dans celles préprogrammées (cf. annexe 1).

2.1.3.2.2- Grille d'observation

Corrélativement à l'observation participante, une grille d'observation est élaborée. Elle comporte les points tels que les lieux d'échanges, les lieux de conflits, les armes utilisées, les récoltes, les animaux abattus, etc. La grille d'observation se trouve en annexe 2 du document.

2.1.3.2.3-Collecte et analyse des données

Cette phase de la recherche comporte deux (02) étapes : collecte des données et analyse des résultats.

- **Collecte des données**

Les travaux de terrain se sont déroulés en trois phases : 1) pré-enquête (mobilisation des données en vue de documenter la monographie), 2) test des outils, 3) collecte des données de terrain.

- ❖ **Pré-enquête**

La pré-enquête s'est déroulée au cours du mois de décembre 2016. Cette phase de la recherche nous a amené à parcourir les trois (03) communes de la Région Agonlin à savoir : Covè, Zagnanado et Ouinhi. Elle a contribué à la préparation du terrain en vue de l'enquête proprement dite. Celle-ci a été précédée du test et de l'ajustement des outils élaborés qui se sont nécessaires.

- ❖ **Test des outils**

Les communes sus-citées ont servi de cadre pour le test des outils. Le but visé par cet exercice est de s'assurer que les thématiques contenues sur les outils de collecte sont

compréhensibles pour les acteurs à enquêter. Deux (02) jours ont été consacrés à cette phase à laquelle quinze (15) acteurs ont été interrogés.

❖ **Déroulement de la collecte des données**

La collecte proprement dite fait suite à des prises de contact avec les répondants identifiés. Cette démarche a facilité l'intégration du chercheur et la rupture du mécanisme de défense des interlocuteurs. Elle a duré une semaine. L'enquête proprement dite s'est étendue sur une période de douze (12) semaines.

La collecte des données proprement dite nous a amené à passer dans certains villages suivant quelques critères à savoir :

- ✓ être un village de la région Agonlin ;
- ✓ abriter des agriculteurs et les éleveurs transhumants ;
- ✓ avoir vécu / subi un conflit ;
- ✓ avoir été espace d'un affrontement.

Les communes, les arrondissements et les villages visités sont regroupés dans le tableau suivant :

Tableau III: Récapitulatif des espaces de recherche

Zone Agonlin				
Communes	Arrondissements	Villages	Nombre d'Arrondissements	Nombre de villages
Ouinhi	Sagon	.Tévédji	01	04
		Aizè		
Zagnanado	Dovi	Zounnou, Sagbovi	02	05
	Kpédékpo	Loko-Alankpé Kpoto Agonvè		
Covè	Adogbé	Lélogo	02	02
		Kétagadji		

Source : Données de terrain, décembre à mars 2017

- **Analyse des données**

Il est dit précédemment que les entretiens sont intégralement transcrits. Pour ce faire, le logiciel Word a été utilisé. Les transcriptions ont été faites au fur et à mesure de la collecte des données. Partant du postulat selon lequel la transcription nécessite d'écouter et de réécouter l'enregistrement pour transcrire et que cette opération dure 3 à 4 fois plus long que l'entrevue (Deslauriers, 1991), il est indispensable de faire cette activité de façon simultanée en vue d'une gestion rationnelle du temps. Cette étape est fondamentale pour l'analyse des résultats.

Les données issues des observations et des entretiens sont traitées selon la méthode d'analyse de contenu proposée par Bardin (1986). Descamps (2008) définit "l'analyse de contenu comme une technique de traitement de données préexistantes par le recensement, classification et quantification des traits d'un corpus. Cette méthode a été précisée par L'Ecuyer (1990). Les principales étapes définies par cet auteur sont :

- lecture préliminaire et établissement d'une liste d'énoncés ;
- choix et définition des unités de classification des résultats ;
- processus de catégorisation et de classification ;
- description scientifique ;
- interprétation des résultats.

Cette procédure a été adoptée pour le traitement des données. Les résultats ont été triangulés en vue d'une analyse approfondie. La triangulation est, selon Olivier de Sardan (2003 :14),

« [...] le principe de base de toute enquête [...]. Il faut recouper les informations ! Toute information émanant d'une seule personne est à vérifier : c'est vrai pour un alibi comme pour une représentation rituelle [...]. Par la triangulation [...] le chercheur croise les informateurs, afin de ne pas être prisonnier d'une seule source. La triangulation [...] entend faire varier les informateurs en fonction de leur rapport au problème traité. Elle veut croiser des points de vue dont elle pense que la différence fait sens. Il ne s'agit donc plus de "recouper" ou de "vérifier" des informations pour arriver à une

"version véridique", mais bien de rechercher des discours contrastés, de faire de l'hétérogénéité des propos un objet d'étude, de s'appuyer sur les variations plutôt que de vouloir les gommer ou les aplatir, en un mot de bâtir une stratégie de recherche sur la quête de différences significatives ».

2.1.4-Durée de la recherche

Au total, la recherche a couvert l'espace temporel allant du 1^{er} décembre 2016 au 1^{er} mars 2017 soit environ quatre (04) mois francs. La première est d'éviter d'oublier certaines informations recueillies sur le terrain. Les transcriptions à chaud permettent de conserver quelques idées centrales en lien avec les thématiques abordées. La deuxième réside dans la logique de la triangulation de certaines informations. Les propos d'un acteur enquêté pourraient amener à une confrontation avec les idées d'un autre. Ce travail demande en amont la disponibilité de corpus et comporte en retour un avantage : celui de savoir si la "saturation thématique" ou "empirique" est atteinte. La troisième raison est l'élaboration d'un plan provisoire de rédaction du mémoire de la thèse de doctorat. C'est en fonction des données de terrain que cet outil pourrait être produit. Pour ce faire, les résultats de terrain sont rendus disponibles et exploitables.

2.1.5-Contraintes et approches de solution de la recherche

La recherche de terrain comporte évidemment ses propres biais parmi lesquels navigue à vue le chercheur. Il faut l'effort de les minimiser. Mais, ils ne sont jamais absents avant ou pendant les travaux de terrain. Dans le cadre de cette recherche, les contraintes éprouvées sont présentées en même temps que les approches de solutions. Elles s'articulent comme suit :

❖ **Le retour sur le même terrain** : a priori, le retour du chercheur sur le même terrain constitue un atout en ce sens qu'il pourra prendre du temps pour étudier en profondeur son objet d'étude ; l'une des caractéristiques de la sociologie étant évidemment le *temps*. Il pourra

ainsi théoriser à partir du réel, ce que Bédard (2012) appelle la "théorisation ancrée". Mais, cela ne l'épargne pas des écueils. Cette recherche étant le prolongement et l'élargissement des travaux antérieurs à un autre espace, en vue de comparer les résultats, certains acteurs précédemment interrogés n'ont pu être retrouvés pour être questionnés à nouveau. Cette situation constitue un obstacle puisqu'il est impossible de poursuivre et de creuser certaines informations obtenues auparavant, de voir s'il y a un changement. De même, en retrouvant les anciens interlocuteurs, des présupposés ont été réactivés. Pour gérer ces contraintes, les acteurs ont été reconsidérés. En clair, une posture de chercheur neutre a été adoptée car la familiarité avec un univers de recherche n'est pas pour ainsi connu. La distanciation avec l'objet d'étude comme exigence dans la discipline sociologique a aidé à contourner cet obstacle ;

❖ **chevauchement des enquêtes** : une enquête a coïncidé avec les travaux de terrain. Il s'agit de celle menée par un autre officier de gendarmerie et qui se rapporte aux pratiques policières dans la sécurisation de la transhumance. Cette enquête a créé un climat de méfiance sur les acteurs qui l'ont assimilé à une enquête de police judiciaire destinée à aboutir à des arrestations. Pour maîtriser les difficultés créées par cette, le chercheur a été obligé de préciser et surtout de répéter à chaque fois le contexte de la recherche et de revenir sur ses attentes. A chaque fois que nécessaire, les groupes d'acteurs interviewés ont été habilement ramenés dans les thématiques de la recherche lors des échanges. Certes, cela a imposé une sorte de répétition et de recentrage des discussions mais, c'est à ce seul prix que les données concernant le sujet de recherche ont pu être recueillies ;

❖ **évitement du chercheur** : certains acteurs ont eu peur de discuter avec l'enquêteur.

Il s'agit précisément des agriculteurs impliqués dans les abattages de bovins, les agressions d'éleveurs. Ils redoutent une éventuelle interpellation des forces de la gendarmerie locale. Par conséquent, elles évitaient d'accepter les rendez-vous et de discuter. En dépit des

explications personnelles, le chercheur a dû recourir à l'appui du Chef de Village et du Responsable du comité de gestion, le commandant de brigade, etc, avant de pouvoir entamer une discussion.

❖ **méfiance de certains acteurs** : certains répondants ayant commis des extorsions de fonds au préjudice des transhumants ou ayant perpétré des atteintes aux personnes et aux biens manifestent une attitude de méfiance. La patience et l'explication ont été les maîtres-mots pour juguler cette situation.

❖ **rendez-vous non tenus** : Certaines autorités administratives n'ont pu honorer aux différents rendez-vous en raison des contingences professionnelles. Pour obtenir les informations, le chercheur a fait recours à leurs suppléants, adjoints et chefs services ;

❖ **enclichage** : certains facilitateurs (surtout les interprètes sollicités) de terrain avaient tendance à influencer la recherche à travers l'imposition des éleveurs. C'était une occasion pour eux de marquer leur présence dans le milieu, de valoriser leur statut social. Sans frustrer, ni choquer, il leur a été rappelé à chaque fois la démarche méthodologique tout en précisant les critères de choix des acteurs à enquêter.

❖ **interruption momentanée des entretiens** : un enregistreur a été utilisé pour les entretiens réalisés. Or, les personnes enquêtées n'hésitaient pas à se lever pendant les entretiens pour aller répondre à une obligation conjugale, à un visiteur imprévu ou à une sollicitation du voisin d'à côté. L'enquêteur était obligé d'arrêter momentanément la discussion et donc d'appuyer sur le bouton pause de l'enregistreur à chaque mouvement de l'informateur ou à chaque fois que son téléphone sonne et qu'il décroche. Cela imposait au chercheur plus de concentration tant dans l'écoute que la manipulation de l'enregistreur.

Les solutions apportées aux contraintes éprouvées au cours de la collecte des informations auprès des différentes couches sociales et le recours à l'éthique de la recherche ont contribué à la production des résultats présentés dans les chapitres suivants.

2.1.6-Considérations éthiques

Le protocole du présent travail a été soumis au directeur de mémoire qui a souverainement jugé de sa validité au regard des exigences scientifiques, disciplinaires académiques et déontologiques du chercheur. Aussi, l'enquête de terrain a fait l'objet d'une autorisation écrite dudit directeur. Sur le terrain, aucun interlocuteur n'a été soumis à quelque contrainte telle qu'elle soit. Enfin, aucun conflit d'intérêt n'a été observé tout au long du déroulement de cette recherche.

2.1.7-Construction du modèle d'analyse

Le modèle d'analyse définit la perspective particulière, l'angle théorique spécifique sous lesquels le problème qui a motivé la recherche sera traité.

Partant du postulat que le conflit est :

« ...un fait social total qui s'exprime dans un contexte donné caractérisé à la fois par l'histoire des relations entre les acteurs, l'évolution des ressources et leur accès, la géographie, l'économie, la démographie, la configuration des pouvoirs, des intérêts et représentations en présence. » (Marty & al, 2010),

le pluralisme explicatif de Berthelot (1990) a servi de modèle d'analyse. En effet, ce qui est au cœur de la démarche scientifique (donc au cœur du travail de la preuve) (Milard, 2008), ce sont les schèmes d'intelligibilité ou d'explication définis par Berthelot (1990) comme :

« matrice d'opérations permettant d'inscrire un ensemble de faits dans un système d'intelligibilité, c'est-à-dire d'en rendre raison ou d'en fournir une explication (dans un sens non restrictif).

Les schèmes d'intelligibilité pertinents au regard de la problématique soulevée dans le cadre de cette recherche sont :

- le schème causal : cherche à expliquer un phénomène en le mettant en relation avec d'autres facteurs. Il s'agit donc principalement de décomposer le phénomène en variables, d'identifier des corrélations entre elles afin d'isoler les facteurs explicatifs. Une relation d'antériorité logique ou chronologique est alors attribuée à ces derniers (Freudiger & al, nd).

- le schème herméneutique : s'attache à remonter au sens implicite dont relèvent ou que

révèlent les phénomènes. Il reconnaît la structure duelle d'une réalité sociale par le fait qu'il associe un signifié et un signifiant. Il consiste à rechercher l'intelligibilité au-delà des apparences ou de la surface des choses (Freudiger & al, nd).

- le schème dialectique : consiste à analyser un phénomène comme le déploiement d'une dynamique mue par des forces contradictoires. Le phénomène est comme considéré comme *un moment dans devenir* (Berthelot, 1990).

- le schème actanciel : veut rendre compte d'un phénomène en se référant aux actions et aux intentions d'un agent, d'un acteur social, d'un individu. Les valeurs de références, les visions du monde, les logiques et stratégies d'action, les décisions des individus ou groupes sont convoquées comme principes explicatifs. Les acteurs y sont reconnus dans leur rationalité comme dans leur subjectivité (Freudiger & al, nd).

2.2- Monographie de l'espace de recherche

Elle présente les données historiques et géographiques du cadre d'étude.

2.2.1- Bref aperçu historique

L'histoire des pays Agonli est liée à celle du royaume de Danxomé et des royaumes environnants. Des diverses monographies relatives aux communes qui les composent et retrouvées au sein des unités de gendarmerie, relatent ce qui suit :

- ❖ les premiers habitants qui vivaient à Covè seraient venus de Savalou et Paouignan. Ils auraient fui les guerres que leur livraient les rois du Danxomé pour s'y installer. Leurs habitations étaient constituées de cases rondes dont les murs sont en terre rouge pétrie. Ce qui a valu le nom de Covè a cette localité. Elle était sous la tutelle de Zagnanado avant le découpage territorial de 1978 qui lui a consacré son autonomie par le décret n° 78-356 du 30 décembre 1978 portant limites et dénominations des circonscriptions administratives (Monographie de la Brigade territoriale de Zogba, 2017) ;

- ❖ Zagnanado aurait été créé par le Roi Guézo pendant les guerres de conquête. A l'origine, il s'étendait sur toute la superficie reconnue aux pays Agonlin. En effet, le roi et sa suite partis de Danxomé pour combattre les nagots venus du Nigéria et de Kétou ne

pouvaient atteindre les territoires visés en raison des distances à parcourir. C'est ainsi que le roi Guézo a dû y créer un poste de relais. Il y aurait prononcé au cours des incantations l'expression : « zan-djan-nan-do » pour signifier que « avant que l'ennemi n'atteigne son palais qu'il vient d'y installer, il fera nuit ». Ce fut l'incantation éponyme de Zagnanado (Monographie de la Brigade territoriale de Agonlin-Houégbo, 2017) ;

❖ la commune de Ouinhi est née du découpage territorial de 1978 ci-dessus mentionné. Les premiers occupants y se seront rendus entre 1700 et 1800 et se seraient installés dans une grande forêt. Ils seraient du groupe sociolinguistique mahi composé des branches Danmènou et Ayato. Ils auraient fui les attaques des rois Agadja et Guézo du Danxomè. Ils fondèrent les villages Holli, Ahicon, Mounzougoudo, Akanté-Zoungo, Akantè-Zaloko. Ils y vivaient de la chasse et des travaux champêtres. Ils s'adonnaient surtout à la culture du maïs mais qui subissait régulièrement les ravages des criquets pèlerins appelés « wen ». Ces ravages devenant cycliques ont fini par semer le désespoir populaire exprimé par la phrase suivante : « wen sin axi ? » qui veut dire « allons-nous toujours faire le marché de « wen » ? ». D'où serait né le toponyme Ouinhi (Monographie de la Brigade territoriale de Ouinhi, 2015).

2.2.2-Données géographiques

La zone Agonlin constituée d'un bloc de trois communes (Ouinhi, Covè et Zagnanado) est située dans le Département du Zou. Elle est limitée au Nord par le département des Collines et au Sud par le département de l'Ouémé entre 7° et 7°30' de latitude Nord; à l'Est par le Département du Plateau et à l'Ouest par les Communes de Djidja, Za-Kpota et de Zogbodomey entre 2°15' et 2°30' de longitude Est. La zone d'Agonlin couvre une superficie totale de 1327 km².

2.2.2.1-Cadre physique

- **Climat**

La région jouit d'un climat de type subéquatorial. Le régime pluviométrique est alors de type bimodal (deux saisons pluvieuses). La variation des saisons est déterminée par différents facteurs dont le déplacement du Front Intertropical (FIT) au cours de l'année, associé à la dynamique des principaux centres d'action (Anticyclones de Sainte Hélène et de Lybie notamment).

Des trois communes concernées par la présente recherche, seule celle de Zagnanado dispose d'une station météorologique de type pluviométrique gérée par l'administration météorologique du Bénin. La série des données pluviométriques observées au niveau de Zagnanado a permis de donner à titre indicatif des informations sur la variabilité pluviométrique de la région Agonlin au cours des soixante dernières années. L'information relative à la température de l'air est acquise aussi bien à travers les cartes climatiques que les fichiers de données de température de la station synoptique de Bohicon (station météorologique de référence). Sur cette base, à l'échelle de l'année, les précipitations moyennes oscillent entre 626,3 mm (1971) et 2702,9 mm (2010) avec une répartition couvrant 39 et 90 jours. Les moyennes de température sont de l'ordre de 27,4°C.

- **Relief et hydrographie**

Le relief de la zone Agonlin est en grande partie dominé par des plaines alluviales surtout dans sa partie sud. Sa partie nord est constituée de hauts plateaux dont l'altitude varie entre 150 et 210 m.

La zone est traversée par le fleuve Ouémé et son affluent le Zou. Ce territoire est parcouru par de nombreux cours d'eau secondaires et a aussi des lacs (figure 4). Cette situation hydrographique est à la base des inondations périodiques observée en saison

pluvieuse. En période de crue, le fleuve Ouémé déborde et engendre des inondations dans les zones riveraines.

- **Sols et végétation**

- ❖ **Sols**

La zone d'Agonlin est caractérisée par trois grandes catégories de sols :

- Les sols ferrugineux tropicaux lessivés formés sur les terrains cristallins. Ce sont des sols concrétionnés ou gravillonnaires, faisant apparaître des cuirasses par endroit. Ils sont soumis à un fort lessivage en raison de leurs richesses en sable fin et limon, et à cause de leur faible structuration. Ces sols sont largement répandus dans la partie nord de la zone.
- Les sols ferralitiques sur grès et matériau colluvial ou sédiments argilo-sableux du continental terminal qui sont des sols profonds plus ou moins rubéfiés. Ils présentent une forte individualisation des sesquioxides de fer et d'aluminium, et une dominance d'argile de type kaolinite. Ce type de sol est observé au centre de la zone Agonlin plus précisément dans la Commune de Zagnanado. Ces sols, à l'origine fertiles, sont actuellement épuisés par la surexploitation.
- Les sols hydromorphes à pseudo-gley sur sable, puis à pseudo-gley sur matériau alluvial argileux des vallées et des plaines argileuses caractérisées par un engorgement. Ils se trouvent le long des cours d'eau, principalement au Sud-Est, au Sud-Ouest et à l'Est du centre de la zone Agonlin. En période de crue, ces sols sont gorgés d'eau. En période d'étiage ils perdent toutes leurs eaux et se fendillent ; ce sont principalement des vertisols.

- **Végétation**

La zone Agonlin, contrairement aux territoires voisins (Kétou, Djidja, Dassa-Zoumè) où on note la présence des Forêts classées de l'Etat, n'abrite aujourd'hui que de rares îlots de forêts sacrées et une forêt communautaire, celle de Zouzoukan.

En effet la végétation naturelle est caractérisée par des formations de Forêts denses ; de forêts claires ; de Savanes boisées, arborées et arbustives surtout du côté nord de la zone. Au centre et au sud, on rencontre des formations marécageuses qui sont les plus importantes et sont inondées en période de crue par le fleuve Ouémé et son affluent le Zou. Elles sont rencontrées dans les localités de Kpédékpo, Sagbovi, Sagon, Agonvè, Lanta-Cogbé et Tohouès. Ces formations naturelles sont interrompues par des cultures et jachères et des cultures sous palmiers et autres plantations fruitières.

2.2.2.2-Cadre humain

La population de la zone d'Agonlin est dominée par deux grands groupes ethniques. Elle est majoritairement composée des Mahi qui représentent les 90,50% et des Yorouba et assimilés qui font 8,1%. On retrouve aussi trois grandes catégories de religions dans la zone : les religions chrétiennes (47,2%), les religions traditionnelles (30,5%) et l'Islam (2,8%).

2.2.2.3-Activités économiques

- **Commune de Ouinhi**

La population de la Commune de Ouinhi exerce en grande majorité dans le secteur de l'agriculture, de la pêche et de la chasse (59%) ; le secteur de la restauration et du commerce occupe 28% de la population active, l'industrie manufacturière 6%. Le reste se répartit dans les autres secteurs d'activités tels que l'industrie extractive (2%), les bâtiments et travaux publics (PRODECOM, 2006).

- **Commune de Covè**

Le secteur agricole à Covè englobe toutes les activités de production végétale et d'élevage, l'aménagement des bas-fonds à des fins de production et d'élevage, et la transformation des produits agricoles. Le commerce et l'exploitation d'importants gisements (granite, kaolin, sables, latérite) sont des activités non négligeables de la communes ; mais des

contraintes liées à impraticabilité des pistes d'accès et au manque ou à la vétusté des infrastructures restent à lever (PRODECOM, 2006).

- **Commune de Zagnanado**

Dans la Commune de Zagnanado, l'agriculture occupe en 2002, 57,2% de la population active. Les principales cultures sont le maïs, le manioc, le coton, l'arachide, le niébé, la patate douce, les cultures maraîchères et le taro. Les deux dernières cultures sont pratiquées dans les basfonds. L'élevage est une activité secondaire ; c'est principalement le petit élevage (volailles, caprins, ovins, porcins et bovins) qui est pratiqué et les animaux sont laissés en divagation. Le secteur de la pêche emploie environ 30 à 35% de la population active de la commune. Le secteur commercial est contrôlé à plus de 90% par les femmes. La transformation agroalimentaire, le tourisme, l'artisanat sont d'autres secteurs d'activités non négligeables (PRODECOM, 2006).

Chapitre III: Logiques d'usage, étiquetage / stigmatisation et conflits

Ce chapitre décliné en deux (02) sous-chapitres, est consacrée à la présentation et à l'analyse des résultats. Dans le cadre de cette recherche, la discussion est simultanée à la présentation des données de terrain. Le débat scientifique qui s'appuie sur les verbatim rend pertinente l'option faite et à l'avantage d'élaguer les éventuelles redondances et répétitions. Dans la dynamique de vérifier les hypothèses de travail, les résultats ont été abordés par objectif.

3.1-Confrontation des logiques d'usage autour des espaces naturels entre acteurs et conflits ouverts

Il est présenté dans ce sous-chapitre, les différentes représentations qu'ont les acteurs des espaces naturels, les logiques d'usage qui en sont inhérentes ainsi que les contradictions qu'elles induisent et qui mobilisent en retour des conflits ouverts.

3.1.1-Représentations sociales des espaces naturels par les différents groupes d'acteurs et les logiques d'usages correspondantes

Pour Le Marc (2002) c'est le concept de représentations sociales qui au cœur de se l'analyse de la notion d'usage. Ainsi, l'analyse des logiques d'usage des espaces naturels passe par la mise en exergue des représentations sociales qui les sous-tendent.

Parlant des représentations sociales, Moscovici (1969) expliquent qu'elles constituent :

« un système de valeurs, de notions et de pratiques ayant une double vocation. Tout d'abord, d'instaurer un ordre qui donne aux individus la possibilité de s'orienter dans l'environnement social, matériel et de le dominer. Ensuite d'assurer la communication entre les membres d'une communauté en leur proposant un code pour leurs échanges et un code pour nommer et classer de manière univoque les parties de leur monde, de leur histoire individuelle ou collective ».

Pour Jodelet (1989) :

« une forme de connaissance socialement élaborée et partagée, ayant une visée pratique et concourant à la construction d'une réalité commune à un ensemble social ».

Pour Abric (1989), les représentations sociales réfèrent à :

« (...) un ensemble organisé d'opinions, d'attitudes, de croyances et d'informations se référant à un objet ou une situation. Elle est déterminée à la fois par le sujet lui-même (son histoire, son expérience), par le système social et idéologique dans lequel il est inséré, et par la nature des liens que le sujet entretient avec le système social ».

Enfin, une représentation sociale est, selon Gaffié (2005) un ensemble de connaissances, croyances, schèmes d'appréhension et d'action à propos d'un objet socialement important. Elle constitue une forme particulière de connaissance de "sens commun" qui définit la réalité pour l'ensemble social qui l'a élaboré. Elle est un univers d'opinions propres à une culture, une classe sociale ou un groupe et relatifs à des objets de l'environnement social (Vidaller, 2007).

Les représentations sociales autour des espaces naturels notamment les espaces agricoles et/ou pastoraux portent sur les perceptions collectives du foncier respectivement par les agriculteurs ou les éleveurs, comment ils le pensent, se le représente, pourquoi ils le pensent comme tel et quelles en sont les conséquences du point de vue pratique.

- **Représentations sociales des espaces naturels chez les agriculteurs d'Agonlin**

Le foncier en pays Agonlin est un espace qui définit un ensemble de rapports de l'homme à la terre. Ces rapports s'insèrent dans un ensemble plus vaste qui va de la cosmogonie à l'organisation sociale. Ainsi, autour de la terre en tant que référentiel des espaces naturels, s'est construite une trame de perceptions collectives. En effet, un interlocuteur affirme au sujet de la terre que :

« Tu veux savoir ce que je pense, comment je perçois la terre, les cours d'eau, les reliefs. Bien ! C'est curieux. Ce que je pense de ce des éléments, c'est que pense nos ancêtres, nos aïeux, les premiers hommes. Les éléments que tu viens de citer entrent dans un bloc de trois éléments à savoir : la terre, l'eau et l'air. Ce sont les principes fondateurs du

monde. Ils ont été créés par Dieu. Ils sont à Dieu et sont aux divinités, aux morts. Ils ont été mis au service des hommes pour assurer leur survie et permettre la pérennité de l'espèce humaine.

La terre et les cours d'eau n'appartiennent à personne. Ils sont insusceptibles de propriété individuelle. La propriété de ces éléments relève de l'ordre divin. La terre et l'eau comme l'air ne peuvent être appropriés.

La terre et les cours d'eau sont inaliénables. Elles appartiennent à la communauté qui comprend les vivants, ceux qui naîtront et ceux qui ne vivent plus comme nos ancêtres qui sont enterrés. Aucun homme, aucune génération, ne peut disposer d'eux.

Toutefois, je souligne qu'il existe des droits sur la terre. Les membres de la communauté encore en vie ont un droit d'usage de la terre. Le premier qui débroussaille, ou le premier occupant, a conservé, de son pouvoir de distribuer la terre, des droits que justifient ses fonctions. En observant attentivement autour de toi comme en parcourant dans le village, tu comprendras que les terres de la collectivité n'ont pas le même statut. Il y a celles qui sont susceptibles d'être attribuées à l'usage des particuliers pour la satisfaction de leurs besoins propres. Ce sont les terres de culture et d'habitation ; et celles qui sont laissées à la disposition de la communauté entière : les biens publics qui sont les routes, les forêts sacrées, les marchés, les lieux de culte, etc »

(Chef coutumier, Dovi, 19/02/2017).

Il ressort de cette déclaration que la terre est, selon les perceptions locales fondamentales, insusceptible d'appropriation, jouit d'une inaliénabilité et ne se prête uniquement qu'aux droits d'usage ou usufruitaire. Il fait l'objet de droit résultant d'une occupation primitive. Ces représentations ont été également ressorties par une étude commanditée par l'UNESCO et publiées en 1971 sous le titre « *Le Droit e la Terre en Afrique (au Sud du Sahara)* ».

La totalité des agriculteurs interrogés assimile les espaces naturels comme des espaces prioritairement agricoles, source de richesse dont la mise en valeur demeure reliée aux faveurs du panthéon qu'ils abritent. A ce titre un agriculteur déclare que :

« la terre nous a été léguée par nos ancêtres qui l'ont, eux autres, eu de Dieu par donation et acte de bonté. Si Dieu leur a conféré cette richesse, ce n'est pour y habiter seulement mais pour y trouver toutes les ressources de leur existence. Il doit la travailler pour se nourrir. C'est pourquoi, nos aïeux ont inventé l'agriculture depuis plusieurs siècles. Donc la terre est faite pour nous permettre d'ériger nos habitations dans une moindre mesure et de la cultiver surtout. Ici, vous

verrez que le statut des villageois dépend aussi de la superficie de leur champ. Plus le champ est vaste, plus propriétaire est vu comme un travailleur, un vaillant. Il est perçu comme détenteur de la richesse. Pouvez-vous réfuter le lien qu'il y a entre les dimensions de l'espace cultivé et la quantité des récoltes ? la terre est fertile. Plus est grand le champ, plus est grande la chance d'avoir une forte récolte. C'est d'ailleurs une compétition inédite entre nous les jeunes pour avoir une superficie plus importante de champ, ... ».

(Agriculteur, Kpédékpo, 23/02/2017).

Un autre ajoute :

« Il n'y a point de richesse que la terre. Nos divinités y sont représentées et y habitent. Dans le bois, la forêt, dans les lagunes, les lacs, les fleuves, les bas-fonds, etc. l'homme a un double lien avec la terre. Le premier est qu'il lui permet de s'héberger et d'héberger les divinités qui veillent sur lui et sur l'équilibre de l'environnement. Le deuxième est que cette terre est sa source matérielle. A ce point de vue, rien ne doit limiter son exploitation à des fins agricoles. ».

(Agriculteur, Sagon, 23/02/2017).

Au total, les agriculteurs conçoivent les espaces naturels comme des supports prioritaires des activités agricoles par essence. Ils accordent une valeur principale de richesse à la terre et aux cultures qu'elles abritent. Ces représentations sociales sont représentées dans le tableau de synthèse ci-après :

Tableau IV : Synthèse des représentations sociales de la terre chez agriculteurs

Éléments de représentations de la terre	Dimensions
Insusceptible d'appropriation	Symbolique et cosmogonique
Inaliénabilité	Impersonnelle
Usufruit	Usufruitaire
Abri du panthéon	Religieuse
Espace agricole par essence	Agricole
Source de richesse	Économique

Source : Données de terrain, mars 2017.

Les représentations sociales ont une visée pratique (Moscovici, 1969). En effet, perçue comme une richesse de type usufruitaire, les agriculteurs animés par un esprit productiviste emblave plus de terre cultivable dans le dessin d'atteindre un taux de rendement pouvant satisfaire leurs attentes. Ces préoccupations productivistes sont se heurtées à un certain nombre de contraintes à la fois démographiques, écologiques et économiques essentiellement. Ce qui accentue la colonisation des espaces. Dans une étude effectuée au Tchad Marty (2010) note que :

« Dans un contexte de pression anthropique et de perturbations climatiques, les agriculteurs ont tendance à diversifier leurs systèmes de production pour réduire les risques tout en augmentant leurs superficies culturales pour pallier le problème de la fertilité des sols. La zone cultivée a tendance à s'étendre de plus en plus, et son extension aboutit à une réelle concurrence sur la ressource entre agriculteurs et éleveurs, et cela de façon d'autant plus marquée dans certaines zones cruciales à la fois pour les systèmes de production agricole et pastoraux, comme les bas-fonds ».

Boutrais (1983) estime que :

« Cette extension des cultures résulte donc, d'une part, de la démographie galopante dans les zones rurales, de la sécheresse et de la dégradation des terres qui engendrent la colonisation de nouveaux espaces et, d'autre part et surtout, des stratégies de développement mises en œuvre par l'Etat favorisant une très nette prédominance des activités agricoles sur l'élevage. On assiste à l'émergence d'une logique de développement séparé et inégal qui fait peser de graves menaces sur la survie du pastoralisme. De plus, la diffusion des nouvelles techniques

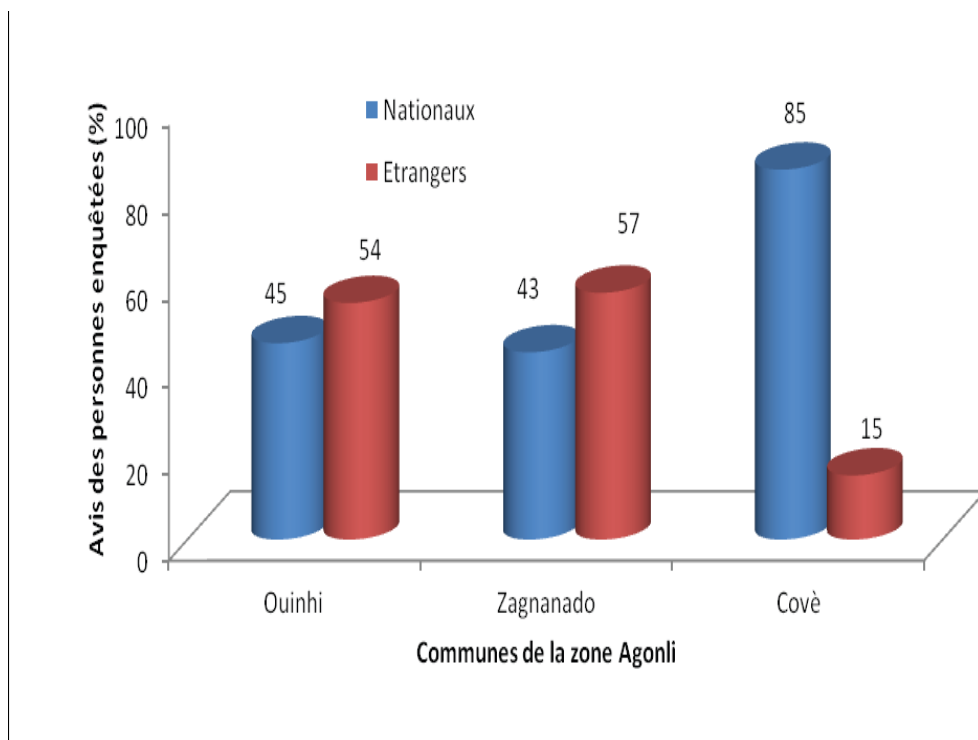
agricoles (culture attelée, tracteurs, engrais chimiques...) augmente considérablement le pouvoir de «consommation d'espace» des agriculteurs, les rendant à la fois plus concurrents vis-à-vis des pasteurs et plus indépendants ».

Les représentations sociales des espaces par les agricultures conduisent ceux-ci à une production extensive. Ce type de production est galvanisé d'autres contraintes.

- **Représentations sociales des espaces naturels chez les éleveurs peulhs transhumants**

Les agriculteurs peulhs transhumants forment un groupe socio-ethnique hétérogène qui est composé d'éleveurs venus du Bénin, du Nigéria, du Togo, du Mali, du Burkina-Faso et du Niger. A l'issue d'une étude effectuée par PANA (2015), les proportions de peulhs transhumants par origines et par communes de la Région Agonlin se résument comme suit :

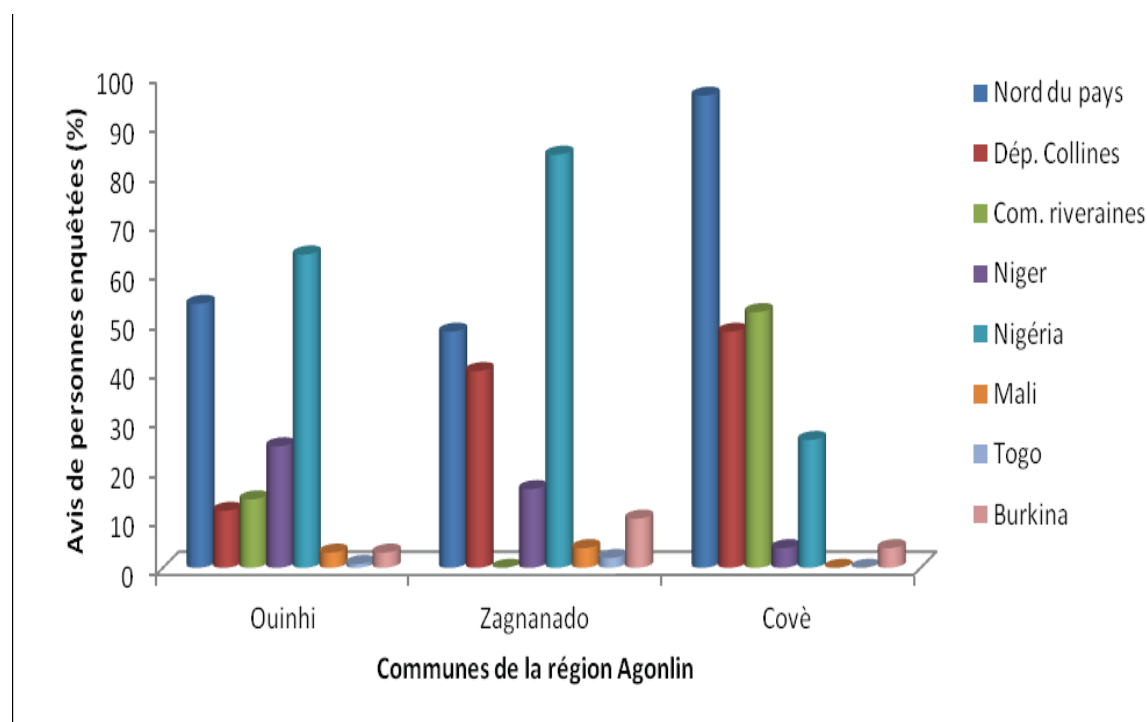
Graphique 3: Répartition des peulhs transhumants par origines et par communes d'Agonlin



Source PANA, 2015.

Au niveau national, le nord du pays est cité majoritairement suivi des communes du Département des Collines à savoir : Dassa-Zoumè, Savè et savalou. Quant aux provenances étrangères, le Nigéria occupe la première place du podium avec un pourcentage de 29%, suivi du Niger (7%), le Burkina-Faso (3%), le Mali (1%) et le Togo (PANA, 2015). Ces données sont récapitulées dans le diagramme ci-après :

Graphique 4: Répartition des peulhs transhumants par pays de provenance



Source PANA, 2015.

En dépit des disparités relatives aux pays de provenance, les éleveurs appartiennent à une même communauté linguistique et ont en commun la culture pastorale.

Les tendances qui se dégagent de divers interviews menés avec ce groupe d'acteurs montrent que les éleveurs peulhs transhumants perçoivent les espaces naturels comme des espaces prioritaires pastoraux destinés à la survie et à la prolifération du bétail. La terre et l'eau, la végétation sont perçues comme un don de dieu, une richesse et des éléments à usage inconditionnel. En effet, un éleveur transhumant originaire du Nigéria laisse entendre que :

« Pendant longtemps, nos ancêtres ont coutume de parcourir plusieurs contrées pour faire pâître le bétail. Ils se déplaçaient par partout et sans limitation dans l'espace. Cette mobilité permet de bien nourrir le bétail et d'assurer sa rapide reproduction. Plus les animaux se baladent librement pour brouter, plus ils sont épanouis, plus ils se reproduisent mieux. Il n'y a que la terre pour fournir les pâtures et plus le bétail est important, plus il est exigeant en nourriture, plus cela demande de l'espace.. »

(Boubé, Kpoto, 12/03/17).

Un autre éleveur venu de Savalou ajoute :

« la terre n'appartient à personne et nul ne peut revendiquer la paternité de la terre si ce n'est le bon Dieu. En créant la race des éleveurs, nous les peulhs, il a jugé que la terre est propice pour nos activités pastorales. En la terre, voyons tous des espaces pastoraux et surtout cela.... »

(Sambo, Lanta, 27/02/17).

Les éleveurs dans leur appréhension n'admettent pas des limitations dans les mouvements de troupeaux déjà soumis à plusieurs contraintes climatiques et de démographie humaine et animale. Ces restrictions se heurtent à leur conception de la pastoralité. Dans cette dynamique, un éleveur peulh transhumant affirme que :

« C'est d'une gravité incompréhensible pour nous éleveurs, de voir les hommes s'opposent aux mouvements des bétails dans un espace offert par Dieu pour l'élevage. Les bêtes ne vivent que des verdure et de l'eau que seule la terre ne peut que produire. Dîtes nous, où allons-nous trouver de pâturage et de points d'eau si nous devons immobiliser les bêtes. En mouvant, en allant d'un point à un autre, les bœufs améliorent leur valeur physique qui participe de leur maintien en bonne santé. En broutant plusieurs espèces végétales, elles enrichissent leur ration alimentaire et ont la chance de bénéficier de la compensation nutritionnelle dans la diversité. Tous ces avantages reposent sur la nature d'une part et des mouvements qui permettent d'atteindre ces ressources d'autre part. Limiter la mobilité des éleveurs et leurs troupeaux, c'est condamné à la disparition, la culture pastorale, la civilisation des peulhs, notre histoire, notre raison d'être. Je ne crois pas que le monde voudra se débarrasser de nous et perdre sa richesse en culture. A ce prix, libérez les espaces pour les pasteurs et leurs bœufs. Dîtes aux gens de faire un retour en arrière pour comprendre combien de fois, les mouvements des troupeaux participe de l'équilibre du monde... »

(Moktar, Sagon, 20/02/2017.)

Ces appréhensions des espaces naturels permettent de comprendre la nature extensive de la production animale en partie.

3.1.2-Contradiction entre les représentations et émergence des conflits ouverts

Ce sous-chapitre établit dans un premier l’appréhension des conflits au niveau des différents ainsi que leurs facteurs. Dans un deuxième temps, il ressort la contradiction entre les représentations comme origine des conflits ouverts entre agriculteurs et éleveurs.

- **Appréhension des conflits entre agriculteurs et éleveurs par les différents acteurs de la transhumance**

Les conflits entre agriculteurs et éleveurs sont perceptibles au niveau des tous les acteurs impliqués dans la chaîne de gestion de la transhumance. Le tableau suivant indique le niveau de perception de ces conflits.

Tableau V: Perceptions de conflits entre agriculteurs et éleveurs par les acteurs

Acteurs	Existence de conflits entre agriculteurs et éleveurs				
	Oui	Non	Sans réponse	Total	Pourcentage de oui
Agriculteurs	13	00	00	13	100
Eleveurs	12	00	00	12	100
Comités de gestion	05	00	00	05	100
Agents de sécurité (militaire, paramilitaire et civile	10	00	00	10	100
Chefs coutumiers	02	00	00	02	100
Administrations judiciaires	02	00	00	02	100
Populations	06	00	00	06	100
Total	50	00	00	50	100

Source : Données de terrain, janv à mars 2017.

Ce tableau montre clairement que les conflits entre agriculteurs et éleveurs sont entièrement saisi par les acteurs dans leur globalité. Ainsi, des informations sur ces conflits existent et sont largement partagées au sein des groupes sociaux.

- **Facteurs des conflits entre agriculteurs et éleveurs**

Tableau VI : Perceptions de types facteurs conflits entre agriculteurs et éleveurs par ces acteurs

Types de facteurs	Existence			
	oui	non	Sais pas	Total
Dégâts dans les champs	50	00	00	100
Utilisation des points d'eau	45	05	50	90
Problèmes fonciers	50	00	00	100
Total				97,5

Source : Données de terrain, janv à mars 2017.

Les conflits entre agriculteurs et éleveurs en région Agonlin proviennent de la dévastation des champs, de la compétition au niveau des points d'eau, des problèmes fonciers et des atteintes à l'intégrité physique des bovins.

De façon spécifique, les indicateurs liés à ses facteurs se présentent comme suit :

- Dégâts liés au champ :

Tableau VII : Perceptions des facteurs de conflits liés aux dégâts des champs par les agriculteurs et éleveurs

Facteurs	Existence			
	Agriculteurs		Éleveurs	
	évoqué	Non évoqué	évoqué	Non évoqué
Extension des champs de cultures	x		X	
Itinérance / dispersion des cultures		x	X	
Occupation des aires traditionnelles de pâturage		x	X	
Divagation des troupeaux	x		X	
Manque d'attention ou imprudence des bergers	x		X	X
Récoltes tardives		x	X	
Installation précoce de cultures		x	X	
Non-respect par les éleveurs des couloirs	x			X

Source : Données de terrain, janv à mars 2017.

- **Contradiction entre représentations sociales et émergence de conflits ouverts**

Une lecture croisée de ces verbatim combinés aux facteurs des conflits montrent clairement une opposition de représentations et de logiques d'usages de la terre entre les agriculteurs et les éleveurs.

L'exploitation extensive provoque l'augmentation de la superficie des champs réduisant par voie de conséquence, l'espace pastoral devenu restreint pour un cheptel dont la pression démographique devient plus forte. Les agriculteurs orientés vers le productivisme extensif par l'occupation d'une plus grande surface agricole motivée par la connexion de l'économie locale à l'économie d'une échelle plus importante se heurtent au système aussi extensif de

l'élevage sous-régional marqué par l'augmentation exponentielle des troupeaux menacés par le stress climatique, l'insuffisance des pâturages, les problèmes fonciers, la réduction des espaces, etc. Il se crée spontanément une atmosphère de rivalité dans le contrôle des ressources. Dans ce registre, Thébaud (1995) dans une étude consacrée au foncier dans le Sahel pastoral, tire une conclusion largement explicative de la situation :

«L'espace pastoral s'est rétréci sous la pression d'une agriculture de plus en plus consommatrice d'espace. Dans beaucoup de pays, la colonisation agricole des terrains de parcours est antérieure aux années soixante-dix ».

Quant à Péliissier (1995) il en est arrivé à une position tranchée et alarmante, à savoir que l'insécurité la plus grave pèse sur les espaces pastoraux. Cette insécurité devient d'autant plus pesante que ces espaces sont dotés d'équipements aiguisant les convoitises les plus diverses. Il est dès lors clair que les conflits entre agriculteurs et éleveurs relèvent beaucoup plus d'une confrontation de logiques et d'usages. Les ressources naturelles constituent l'arène où s'affrontent les logiques des éleveurs, qui voient en toute terre un espace pastoral et celles des agriculteurs qui, *a contrario*, voient en toute terre une superficie agricole. Elles sont « le champ de compétition entre des conceptions de l'espace radicalement opposées ». Il ne peut que s'ensuivre un déni mutuel et une remise en cause des droits des uns et des autres, y compris ceux acquis et concédés.

Fosting (1995), parlant des zones de contact agriculture et élevage du gros bétail, permet si bien d'étayer les constats faits sur les causes des conflits.

« On y voit s'affronter différents acteurs usant des stratégies variées inspirées de logiques individuelles ou collectives, coutumière ou étatiques. Enfin, c'est là que se conjuguent presque tous les facteurs ayant déclenché la transformation plus ou moins radicale des structures foncières traditionnelles). ».

Marty & al (2002) écrivent dans un rapport intitulé «causes des conflits lies a la mobilité pastorale et mesures d'atténuation » que :

«... des conflits par les acteurs eux-mêmes (agriculteurs et éleveurs), la pression anthropique et le développement du marché foncier en milieu rural exercent quand même une surenchère sur les ressources foncières (Sougnabé, 2010). Cela exacerbe les enjeux sociaux, économiques, environnementaux et politiques qui se nouent autour du foncier, avec des conséquences durement ressenties au niveau de certaines couches de la société, notamment les éleveurs. En plus, les conflits liés à l'utilisation de l'espace naissent souvent du fait que les agriculteurs et les éleveurs utilisent les ressources à des fins différentes ou entendent les gérer de diverses manières. Car souvent, une même portion de l'espace peut faire l'objet d'usages différents, simultanément ou successivement (Réounodji, 2005). ».

Ils ajoutent que :

« Ces conflits tirent donc leur origine de l'incompatibilité des intérêts et des besoins des uns et des autres ou de la négligence des priorités de certains groupes d'utilisateurs dans l'élaboration et la politique de programmes ou de projets de développement. Le pastoralisme, par exemple, dans les textes législatifs, ne confère pas le droit d'usage, et la mise en valeur d'une terre dont l'usage était pastoral par la mise en culture donne à l'agriculteur le droit d'utilisation exclusif de la terre qu'il travaille et celle-ci perd donc sa vocation pastorale. Dans bien des cas, cette situation fait que les dynamiques internes des systèmes pastoraux, et plus particulièrement celles liées à la mobilité pastorale, ne permettent plus d'éviter des conflits. L'exiguïté des espaces pastoraux et des couloirs de passage favorise souvent l'incursion des animaux dans les champs non récoltés, source de conflits parfois aux issues sanglantes ou meurtrières. Comme le souligne Bourgeot (1999 : 36), « ces conflits sont en quelque sorte l'aboutissement d'une chaîne opératoire dont le principal maillon est l'amputation de la mobilité qui suscite, selon les cas, une divagation et/ou une concentration des troupeaux, génératrices des dégâts agricoles dans le premier cas et de surcharge dans le second ». Divagation et concentration s'inscrivent dans des conjonctures marquées par la raréfaction des ressources naturelles qui deviennent l'enjeu de compétitions conflictuelles et parfois meurtrières.».

Ces conflits de représentations (Marty & al) engendrent des conflits ouverts. Ils sont de deux types : les conflits ouverts directs et les conflits ouverts indirects.

❖ Les conflits ouverts directs : ces types de conflits surviennent dans un espace où

éleveurs et agriculteurs s'affrontent dans un face à face suite à un ravage de champs ou une destruction de récoltes, de divagation d'animaux flagrants. Ces conflits donnent naissance souvent à des violences verbales (altercation entre acteurs opposés), agressions physiques graves parfois mortelles infligées aux hommes et/ou aux animaux. Elles sont légion dans les localités de Zagnanado et de Ouinhi. Dans cette commune de la région étudiée, des cas d'assassinats crapuleux sont enregistrés tel que illustré dans la photo ci-après :



Dans la journée du 20 février 2017 aux abords du fleuve Ouémé, dans le village de Loko-Alankpé, Arrondissement de Kpédékpo dans la Commune de Zagnanado un conflit oppose un trio d'agriculteurs et des éleveurs peulhs transhumants nigériens. Mécontents des traitements infligés à leurs bêtes au point d'abreuvement, les éleveurs attaquent à la machette les trois agriculteurs. Au cours de l'accrochage, les éleveurs infligent de graves blessures aux agriculteurs. Deux d'entre-deux réussissent à se sauver. Par contre un septuagénaire desservi par sa faible capacité de locomotion a été maîtrisé puis abattu par une arme de fabrication artisanale à bout portant.

Photo 1: Présentation d'un agriculteur assassiné

Prise de vue : PATIPE, Loko-Alankpé, février, 2017

❖ Les conflits ouverts indirects : ils se présentent comme des actions de représailles subséquentes à un conflit d'intérêts entre agriculteurs et éleveurs qui n'a pu dégénérer sur le champ en raison soit de l'absence d'une des parties de lieux ou d'une intervention des autorités. Les violences éclatent en différé sous formes d'agressions verbales, de coups et

blessures, d'assassinats, d'homicides involontaires, de blessures et/ou d'abattage de bovins, de viols, de destruction de champs en de nuit, etc.



Un binôme d'agriculteurs mécontents de la destruction de leur champ en temps de nuit par les troupeaux de bœufs en transhumance, dans le village de Kpoto, Arrondissement de Kpédékpo, dans la Commune de Zagnanado ont entrepris un abattage de bovins en se servant de fusils de fabrication artisanale de calibre de 12 mm. Ils ont été interpellés par une patrouille de la gendarmerie locale

Photo 2: Présentation d'un abattage de bœuf

Prise de vue : PATIPE, Loko-Alankpé, février, 2017

3.2-Etiquetage/stigmatisation et conflits latents

La transhumance comme signalé plus haut un espace d'interaction culturelle. Or :

« Toute interaction suppose une connaissance ou une perception plus ou moins partielle de l'autre..... la situation de stigmatisé et de normal est spécifique à une interaction et qu'un "normal" dans une situation peut être un stigmatisé discrédité ou discréditable dans un autre type d'interaction. »

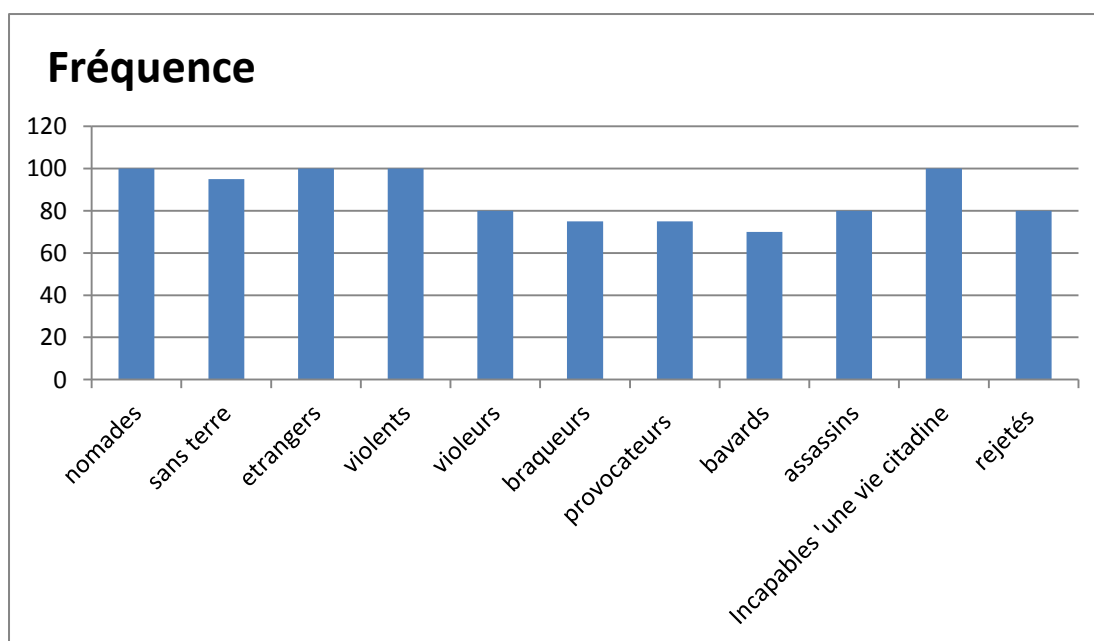
En effet, La stigmatisation est un processus qui résulte de trois dimensions concomitantes : une indication, une signification et une consigne pour l'action. L'indication consiste à pointer du doigt le sujet ou l'objet qui porte le stigmate, tandis que la signification revient à exprimer une dépréciation qui vise une assignation. Enfin, la stigmatisation implique

la formulation d'une consigne ayant pour but de déclencher et de légitimer des attitudes et des comportements envers la communauté stigmatisée. Le stigmate n'existe donc pas en soi, mais relève d'une construction de sens liée à un contexte de production et de réception. L'Autre est réifié et apparaît comme une surface de projection des craintes, des fantasmes, des frustrations d'une communauté donnée. La stigmatisation concerne alors les sujets porteurs de l'attribut discriminant et les situations sociales vécues par ces derniers. Comme Girard (n.d) le précise :

« ce n'est pas dans le domaine physique seulement qu'il peut y avoir anormalité. C'est dans tous les domaines de l'existence et du comportement. Et c'est dans tous les domaines, également, que l'anormalité peut servir de critère préférentiel dans la sélection des persécutés. Il y a, par exemple, une anormalité sociale ; c'est la moyenne ici qui définit la norme ».

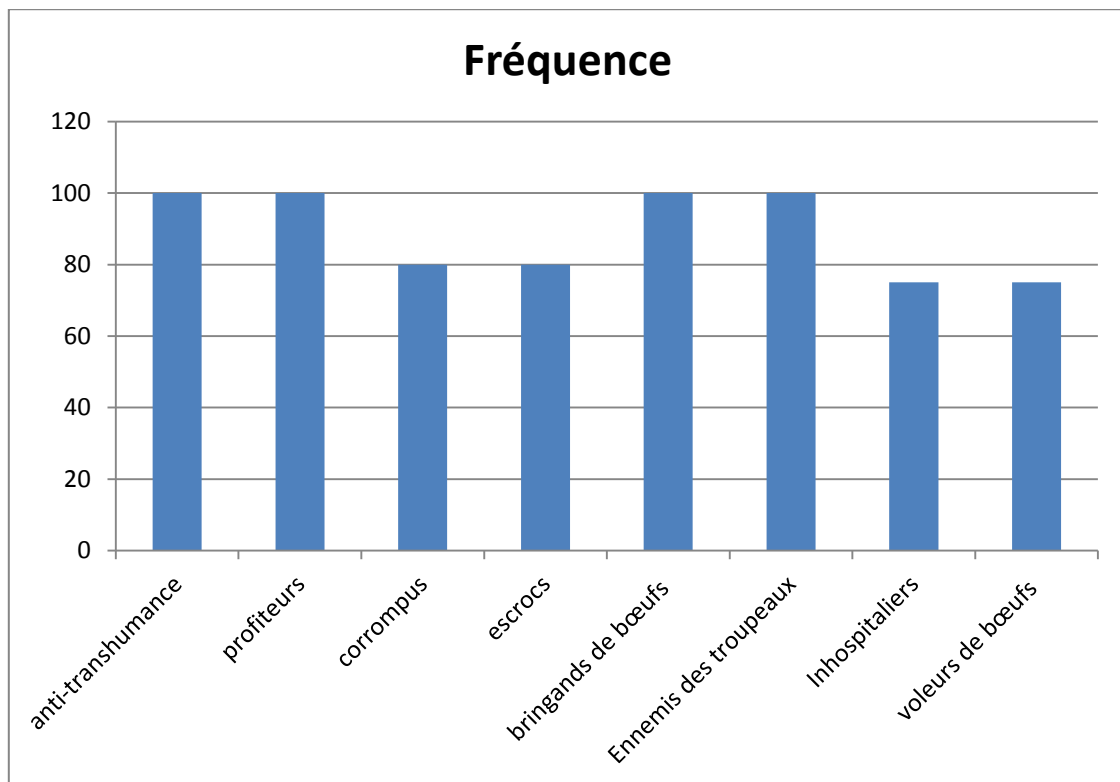
Au cours des interactions instituées par la nature même de la transhumance entre les communautés d'agriculteurs et d'éleveurs, des acteurs ont été observés suivants les prismes culturels des uns et des autres. Les tendances recueillies au cours des témoignages et entretiens divers sont présentées dans les graphiques suivants :

Graphique 5 : Perceptions collectives des éleveurs peulhs par les agriculteurs



Source : Données de terrain, mars 2017

Graphique 6 : Perceptions collectives des agriculteurs par les peulhs



Source : Données de terrain, mars 2017

Ces graphiques montrent les formes de stigmatisations sociales que chaque groupe d'acteurs se fait de l'autre.

Pour Goffmann (1975), le stigmate correspond à toute caractéristique propre à l'individu qui, si elle est connue, le discrédite aux yeux des autres ou le fait passer pour une personne d'un statut moindre. Il distingue donc trois grandes catégories de stigmates :

- les stigmates corporels: les handicaps physiques (nous insisterons plus particulièrement sur celui-ci à partir du livre de Robert Murphy), les troubles de la vision (myopie, cécité,...), les défauts du visage ou du corps (difformité, bec de lièvre, nanisme,...);
- les stigmates tenant à la personnalité et / ou au passé de l'individu : troubles du caractère, séjour passé dans un hôpital psychiatrique, alcoolisme..., dans certaines situations socio-historiques ce peut être le discrédit attaché à la femme divorcée, au chômeur, à l'homosexuel,...

– les stigmates «tribaux» qui correspondent à la race, à la religion ou à la nationalité et peuvent être transmis de génération en génération : le cas des Noirs aux USA en est le meilleur exemple.

Il s'agit pour cet auteur d'un processus de discréditation qui touche un individu considéré comme «anormal», «déviant». Il devient alors réduit à cette caractéristique dans le regard des autres. Cette «étiquette» justifie une série de discriminations sociales, voire d'exclusion. Le stigmatisé se construit alors en fonction de ces rejets en développant une dépréciation personnelle altérant l'image de soi et légitimant ces jugements négatifs de façon irréversible le plus souvent.

Stigmatiser, c'est nommer et désigner une différence, en activant un ensemble de croyances et de représentations. Le stigmaté, intimement lié à un cadre normatif de référence, est soumis à un régime de stéréotypie et de préjugés.

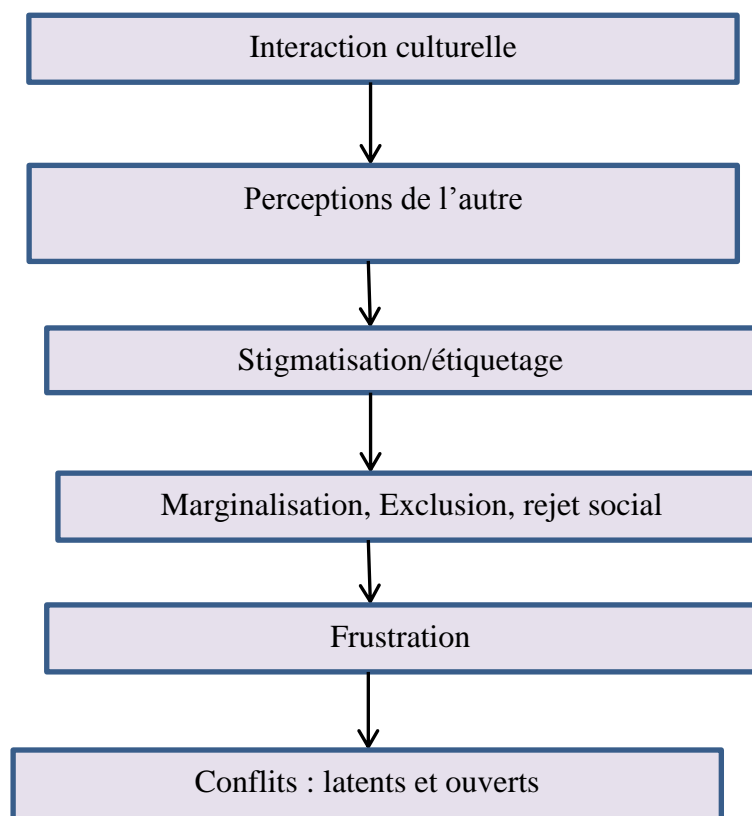
Une rhétorique de la méfiance dessine les contours d'une communauté qui veut se protéger d'un autre que soi-même : le malade, l'illettré, l'étranger, le pauvre. Les institutions comme leurs représentants peuvent aussi être stigmatisés : la police, la justice, l'État, l'armée. Au sein d'une telle rhétorique, la force normative des imaginaires sociaux naturalise et cristallise des visions sociales, politiques et culturelles du monde (Sapio, 2017).

La notion de stigmatisation est replacée dans le cadre de ce mémoire dans l'ensemble des analyses sur la déviance. La déviance, qui peut amener aux situations d'exclusion, de ségrégation ou de marginalité, peut dans un premier temps être comprise comme un écart aux normes ou aux valeurs de la société ou du groupe d'appartenance. Dans l'optique de Merton il s'agit du résultat d'une mauvaise adéquation entre les buts valorisés de la société et les moyens qu'elle met à la disposition de ses membres. Le déviant sera celui qui accepte les buts valorisés par la société (l'enrichissement par exemple) mais n'utilise pas les moyens légitimes pour y parvenir. Sera également déviant celui qui refuse aussi bien les moyens que les buts de

la société. Dans cette perspective la déviance apparaît largement comme le résultat d'une action de l'individu. Howard Becker renverse cette perspective (retrouvant en cela des idées de Durkheim) en montrant que la déviance, loin d'être le résultat voulu ou non d'une action individuelle, est le résultat d'une qualification d'un acte par la société ("labeling theory" ou "théorie de l'étiquetage"). La déviance peut être également vue, dans l'optique de l'Ecole de Chicago, comme un processus de socialisation au sein d'un sous-groupe.

Les stigmatisations aboutissant à des exclusions, des péjorations, des infériorisations créent des frustrations qui dégénèrent soit spontanément, soit plus tard sous forme de violence. La situation des Roms et des immigrants en Europe illustrent à plus d'un titre le rôle de la stigmatisation/étiquetage dans l'origine des conflits souvent latents parfois ouverts. Le processus de causalité est présenté par le schéma suivant :

Figure 2 : Processus d'émergence de conflits latents



Source : PATIPE, Données bibliographiques, 2017.

Conclusion

L'élevage constitue un secteur important dans l'économie de l'Afrique de l'Ouest. Sa contribution moyenne au PIB agricole régional est estimée à 44 %. Dans les pays sahéliens enclavés, la contribution de l'élevage au PIB varie de 10 à 15 % (CSAO-OCDE / CEDEAO, 2008). Région d'élevage par excellence, l'Afrique de l'Ouest compte plus de 60 millions de bovins, 160 millions de petits ruminants et 400 millions de têtes de volailles.

Espèces dominantes, les ruminants domestiques (bovins, ovins, caprins) sont élevés sur 170 millions d'hectares de terres de parcours répartis entre la zone sahélienne à déficit fourrager très prononcé et les régions soudaniennes à fortes potentialités pastorales. Dans les pays sahéliens, on estime que 70 à 90 % du cheptel bovin, et 30 à 40 % de celui des petits ruminants sont élevés selon le système pastoral transhumant (CSAO-OCDE/CEDEAO, 2008). Pratiqué essentiellement dans les zones arides et semi-arides (pays du Sahel, régions nord du Nigeria), ce type d'élevage est souvent la seule activité productive qui valorise bien ces zones où les ressources sont dispersées et aléatoires en rapport avec la variabilité climatique. La part du pastoralisme transhumant dans l'offre de produits animaux est estimée à 65 % de viande bovine, 40 % de viande de mouton et chèvre, et 70 % du lait (CSAO/OCDE-CEDEAO, 2008).

Dans l'espace CEDEAO, la transhumance est orientée par les politiques agricoles de l'UEMOA (PAU) et de la CEDEAO (ECOWAP). Au plan institutionnel, plusieurs organisations régionales (communautés économiques régionales, institutions techniques, de recherche et de formation, réseaux et organisations professionnelles, partenaires techniques et financiers) sont concernées par la transhumance transfrontalière.

En dépit de ces dispositions, la transhumance est mise de nos jours à rude épreuve en raison de : (i) l'obstruction des couloirs de transhumance ; (ii) l'occupation des pistes d'accès et des espaces pastoraux dans les zones d'accueil ; (iv) d'obstruction de voies d'accès aux

ressources pastorales dans les zones d'accueil; (v) et des conflits, quelquefois meurtriers, entre éleveurs transhumants et agriculteurs.

Ces difficultés tiennent à la contradiction de logiques entre agriculteurs et éleveurs.

Dans une approche socio-anthropologique, cette enquête essentiellement qualitative a permis de montrer comment les confrontations des différentes logiques d'usages des espaces naturels entre les groupes sociaux engagés dans une arène de conquête génère des conflits. Par ailleurs, les stigmatisations sociales des éleveurs et des agriculteurs participent de l'émergence de ces conflits.

Références bibliographiques

ASSOGBA, Y., 2004. Introduction à l'analyse des dynamiques organisationnelles de l'économie sociale et populaire en Afrique. *CRDC*, Série recherches N° 33, Université du Québec en Outaouais (UQO).

ARDITI C., 1997. Paysans Sara et éleveurs Arabes dans le sud du Tchad : du conflit à la

ARDITI C., 2005. Les « enfants bouviers » du sud du Tchad, nouveaux esclaves ou

BA C., 1999. Stratégies spatiales, pastorales et logique territoriale de l'Etat, le cas du Sénégal.

In : Horizons nomades en Afrique sahélienne. Sociétés, développement et démocratie. Paris, Karthala, p. 413-424.

BARRAL H., 1974. Mobilité et cloisonnement chez les éleveurs du Nord de la Haute-Volta : les zones dites d'endodromie pastorale ». *Cahiers ORSTOM, série sciences humaines*, vol XI, n°2

BEHNKE R.H; 1994. "Natural Ressources Managment in Pastoral Africa". *Development policy Review*, n°12, p. 5-27.

BENOIT M., 1984. Le Séno Mango ne doit pas mourrir. Pastoralisme, vie sauvage et

BERKES F., FEENY D., MC CAY B.J., ACHESON J.M., 1989. The benefits of the
Biebuyck D. (ed), Oxford, IAI-OUP, p. 101-111.

BOHANNAN P., 1963. Land, Tenure, and Land-tenure. *In*: African Agrarian Systems,

BONFIGLIOLI A. M., 1989. Le Bâton et la houe : une introduction à l'agropastoralisme du Sahel tchadien. N'djamena, 231 p

BONFIGLIOLI A.M., 1990. Pastoralisme, agro pastoralisme et retour. Itinéraires sahéliens. *Cahiers des sciences humaines*. 26 (1.2) : 255-266

borderlands. *In*: Bush base: forest farm. Culture, environment and development. Londres,

BOURGEOT A., 1994. Etude de systèmes de production animale au Tchad. Rapport final de la première phase du programme écologie pastorale. Document PNE, 127 p.

BOURGEOU A., 1999. Horizons nomades en Afrique sahélienne. Sociétés, développement et démocratie. Paris, Karthala, 491 p.

BOURGEOU A., 2002. Etude pour la mise en place d'un Observatoire de la transhumance au Tchad. Rapport de mission, PSSP, 53 p.

BOURGEOU, A., 1999. Horizons nomades en Afrique sahélienne. Sociétés, développement et démocratie. Paris, Karthala, 491 p.

BOUZAIS, J., 1983. Elevage soudanien (Cameroun, Nigeria). Paris, ORSTOM Editions, 147 p.

BOUZAIS, J., 1995. Les éleveurs de la zone tampon au Nord de l'Adamaoua (Cameroun). Yaoundé, Cameroun, Ministère de l'Elevage, des Pêches et des Industries animales/ France, CIRAD-EMVT, 59 p.

burkinabé. . *In* : Quelles politiques foncières pour l'Afrique rurale ? Réconcilier pratiques, légitimité et légalités. Paris, Karthala, p. 497-503.

CAMBREZY L., Terre, terroir, territoire, les tensions foncières. Paris, ORSTOM Editions, p. 19-

Cameroun ? (1998). *In* : Recherche et développement en agroforesterie dans les zones Cameroun, 4 au 7 décembre 1995. , p. 417-426.

Centrale : le Nord-Cameroun, Paris, IRAM, 112 p.

cohabitation ? Colloque Méga-Tchad « l'homme et l'animal » Orléans 15-17 octobre 1997 commons. *Nature*, 340: 91-93.

CUBRILO M., GOISLARD C., 1998. Bibliographie et lexique du foncier en Afrique noire. Paris, Karthala, 415 p.

d'Afrique centrale. Actes de l'atelier d'échange, Garoua, 25-29 novembre 1996, p. 211-226.

démocratie. Paris, Karthala, p. 397-412 .

DOUFISSA A., 1993. L'élevage bovin dans le Mbéré (Adamaoua camerounais).Paris, du Moyen-Chari au sud du Tchad. Mémoire de DEA ESSOR Toulouse, 64 p.

en Afrique.

FAURE A., 1999. Délimitation des terroirs, bilan synthétique à partir des exemples

GAFFIE B., 2002, "La représentation et la catégorisation sociale : impact des principes identitaires sur les explications d'un fait social et la dynamique représentationnelle". In C.GARNIER et W. DOISE (Eds) Les représentations sociales : balisage d'un domaine d'études, Montréal, Editions Nouvelles, pp. 107-124.

GAFFIE B., 2005, Confrontations des représentations sociales et construction de la réalité, Paris, Journal International sur les représentations sociales, vol.2 n°1.

GALLAIS J., 1979. La situation de l'élevage bovin et le problème des éleveurs en Afrique occidentale et centrale, *Les Cahiers d'outre-mer*, avril-juin 1979, p.113-138.

GALLAIS J., 1984. Hommes du Sahel. Paris, Flammarion.

HARDIN G., 1968. The tragedy of the Commons. *Science*, 162:1243-1248.

In : Horizons nomades en Afrique sahélienne. Sociétés, développement et démocratie. Paris,

JODELET, D.,1989. Représentations sociales : un domaine en expansion, in *Les Représentations sociales*, Paris : PUF.

Karthala, p. 425-433;

KEITA Y., 1998. De l'essai d'un bilan des législations foncières en Afrique francophone de 1960 à 1990. *In* : Quelles politiques foncières pour l'Afrique rurale ? Réconcilier pratiques, légitimité et légalités. Paris, Karthala, p. 374-382.

KOULANDI J., 1996. Diversité des situations foncières dans la vallée de la Benoué. *In* :Agriculture des savanes du Nord-Cameroun, vers un développement solidaire des savanes d'Afrique centrale. Actes de l'atelier d'échange, Garoua, 25-29 novembre 1996, p. 497-498.

L., Terre, terroir, territoire, les tensions foncières. Paris, ORSTOM Editions, p. 37-56.

l'Afrique rurale ? Réconcilier pratiques, légitimité et légalités. Paris, Karthala, p. 504-511.

l'aménagement de l'environnement dans un canton hausaphone du Niger. *In* : Enjeux fonciers

LAVIGNE DELVILLE P., 1996. Comment gérer le foncier en Afrique de l'Ouest. *Grain de sel*, 4 : p.7-16

LAVIGNE DELVILLE P., 1998. Comment articuler droit positif et droits fonciers locaux ? Expériences récentes et perspectives de législation foncières en Afrique de l'Ouest francophone. *In* : Politiques des structures foncières au service du développement agricole et rural. Actes de colloques, Paris, CNASEA, AFDI, FNSA FER, p. 370-392. LE BRIS E. *et al*, 1991. L'appropriation de la terre en Afrique noire, Paris, Karthala, p.19

LE ROY E., 1996. Comment gérer le foncier en Afrique de l'Ouest. *Grain de sel*, 4 : p.7-16

LE ROY, 1995. Repères pour une lecture foncière des pratiques pastorales au Sahel. Hommes et animaux, élevages en Afrique sub-saharienne, inter-réseaux , Paris, p. 14-17

LE ROY, 1999. A la recherche d'un paradigme perdu. Le foncier pastoral en Afrique légitimité et légalités. Paris, Karthala, p. 512-525.

LEWIS I.M., 1967. A pastoral democracy. Oxford, Oxford University Press for International African Institute, 3e éd.

LISTRA, 1997. La gestion constructive des conflits. Responsable : Ulrike Breitschuh et MARTY A. , SOUGNABE P., DJATTO D., NABIA A., 2002, Causes des conflits liés à la mobilité pastorale et mesures d'atténuation, Rapport d'étude, avec l'appui méthodologique de Ousman Mahamat Saleh et de Serge Aubague, République du Tchad – Agence Française de Développement,

MARTY A., 1992. Etude régionale des stratégies différenciées des éleveurs d'Afrique

MARTY A., 1993. La gestion des terroirs et les éleveurs, un outil d'exclusion ou de

MARTY A., 1998. La délimitation des parcours. In Lavigne Delville, P., Quelles politiques foncières pour l'Afrique rurale ? Réconcilier pratiques, légitimité et légalité. Karthala - Coopération française, 1998. p. 504-511

MARTY A., 1999. La division sédentaires-nomades. In. Le pouvoir du savoir de l'Arctique aux Tropiques. Ed. Holtedahl, L., Gerrard, S., Njeuma, M., Boutrais, J., Karthala, 1999. p. 289-306.

MARTY A., 1999. La délimitation des parcours. In : Quelles politiques foncières pour

MOOREHEAD R., 1998. Enjeux actuels du foncier pour le développement pastoral en Afrique. In : Quelles politiques foncières pour l'Afrique rurale ? Réconcilier pratiques,

MOSCOVICI S., 1986, "L'ère des représentations collectives aux représentations sociales". In DOISE W. ET PALMONARI A., *L'étude des représentations sociales*, Paris, Neuchâtel, pp. 34-80.

MOSCOVICI S., 1989, "Des représentations collectives aux représentations sociales : éléments pour une histoire". In Jodelet D., *Les représentations sociales*, Paris, PUF, pp. 62-86.

MOUTARI M. E., 1999. Problématique du foncier dans la zone pastorale de Zinder (Niger).

MUCCHIELLI A., 2004, *Dictionnaires des méthodes qualitatives en sciences humaines*, Paris, Armand Colin.

négociation ? *Revue du tiers-monde*, t. XXXIV, n°134, p. 327-344.

OLIVIER DE SARDAN J.-P., 1995, *Anthropologie et développement*, Paris, Karthala.

ORSTOM Editions, 281 p.

pastorale traditionnelle : les leçons d'une expérience de pâturage contrôlé dans le Nord du

PELISSIER, P., 1995. Transition foncière en Afrique Noire. In : Blanc-Pamard C. et potentialités pastorales. Thèse doct. d'Ecologie appliquée, Université de Rennes I, France, protection du Sahel. Paris, ORSTOM, 143 p.

régimes d'accès à la terre et aux ressources. In : Quelles politiques foncières pour l'Afrique

REISS D., PICARD J., DJOUMESSI M., MOUSSA C., KENIKOU C., ONANA J., 1997.

Ricœur P., 1997, *La métaphore vive*, Paris, Seuil.

Routledge, p. 110-128.

rurale ? Réconcilier pratiques, légitimité et légalités. Paris, Karthala, p. 114-118.

sahélienne. *In* : Horizons nomades en Afrique sahélienne. Sociétés, développement et sahélienne. Sociétés, développement et démocratie. Paris, Karthala, p. 219-239.

SAIBOU I., 2006. La prise d'otages aux confins du Cameroun, de la Centrafrique et du

SCHLEE G., 1999. Nomades et Etats au nord du Kenya. *In* : Horizons nomades en Afrique

SCHLEE G., 1992. Ritual topography and ecological use: the Gabbra of the Kenyan/ethiopian

SCOONES I. (éd.), 1994. Living with Uncertainty: New directions in pastoral development in Sénégal, IIED, n°55.

Sigfrid Schröder-Breitschuh avec la collaboration de Alfons Ims et Phillippe de Leener.

Simmel G., 1995, *Conflict and the web of group-affiliations*, Glencoe, Free Press.

SOUGNABE P., 2000. Le conflit agriculteurs/éleveurs dans la zone soudanienne: le cas

SOUGNABE P., 2010. Pastoralisme en quête d'espaces en savane tchadienne. Des Peul autour de la Forêt Classée de Yamba Berté. Thèse de doctorat, EHSS-Paris, 419 p.

SOUGNABE P., KOUSSOU M.O, DUTEURTRE G, 2000. La gestion du conflit entre agriculteurs et éleveurs au sud du Tchad : succès et limites des comités locaux. In élevage et gestion de parcours au Sahel, implications pour le développement. Atelier Niamey du 2 au 6 octobre 2000, pp 225-234

TANDJEU NGOUNOU J.-B. Quel système foncier pour un développement durable au Tchad : une nouvelle modalité du banditisme transfrontalier. Polis/R.C.S.P./C.P.S.R. Vol.

THEBAUD B., 1995 (b). Le foncier dans le Sahel pastoral. *In* :Blanc-Pamard C. et Cambrézy

THEBAUD B., GRELL H., MIEHE J., 1995 (a). Vers une reconnaissance de l'efficacité

THOMSON, J. T., 1982. Agro-pastoralisme. Le processus juridique, les droits fonciers de Trois situations d'usage des ressources pastorales en zone soudano-sahélienne. *In* : tropicales humides d'Afrique centrale et de l'Ouest. Symposium régional, Yaoundé,

WINTER M., 1998. La mobilité dans l'exploitation des ressources naturelles, un défi pour les

YONKEU, S., 1993. Végétation des pâturages de l'Adamaoua (Cameroun) : Ecologie et

Annexes

ANNEXE N°1 : GUIDE D'ENTRETIEN

SOUS-THEMES	INFORMATIONS A RECHERCHER
Nature du conflit	<ul style="list-style-type: none"> - Type : ouvert, latent - Acteurs : Directs, indirects - Objet du conflit - Causes
Contexte du conflit	<ul style="list-style-type: none"> - Economique - Social - Ecologique - Politique
Enjeux	<ul style="list-style-type: none"> - Crainte ou peur des acteurs - Motivation, obligation
Intérêts	<ul style="list-style-type: none"> - Motivation - attitudes
Préoccupations /besoins	Stratégies
Contraintes/risques	Marge de manœuvre
attentes	Interactions
Représentations/perceptions	<ul style="list-style-type: none"> -Pratiques -formes de stigmatisations -Interactions

ANNEXE N°2 : GRILLE D'OBSERVATION

Unités d'observation	Caractéristiques à observer
Lieux de conflits	Attitudes et gestes des informateurs
couloirs	Prohibés ou conformes à la réglementation
incidents	Actes de violence
Lieux de pâturage	Comportements des éleveurs
Sites d'accueil	Comportements et attitudes des acteurs
Sites de transit	Comportements et attitudes des acteurs
Points d'eau	Comportements et attitudes des acteurs

Table des matières

Sommaire.....	1
Dédicace.....	2
Remerciements.....	3
Sigles et Acronymes.....	4
Liste des cartes.....	5
Liste des photos.....	5
Liste des tableaux.....	5
Résumé.....	6
Summary.....	6
Introduction.....	7
Chapitre I : Approche Théorique.....	10
1-1-Problématique.....	10
1-2-Matrice conceptuelle.....	15
1-3- Clarification conceptuelle.....	16
1-4-Etat de la question.....	19
1-5- Motivations du choix du sujet et de l'espace de recherche.....	26
1-6- Délimitation thématique.....	27
Chapitre II : Considérations méthodologiques et monographie du cadre de la recherche.....	28
2.1- Considérations méthodologiques de la recherche.....	28
2.1.1-Nature de la recherche.....	28
2.1.2-Groupe cible, échantillonnage et taille de l'échantillon.....	28
2.1.2.1-Groupes cibles.....	29
2.1.2.2-Echantillonnage.....	29
2.1.2.2-Taille de l'échantillon.....	29
2.1.3-Techniques et outils de collecte de données.....	30
2.1.3.1- Techniques de collecte de données.....	30
2.1.3.1.1-Recherche documentaire.....	30
2.1.3.1.2-Observation directe.....	32
2.1.3.1.3-L'entretien.....	32
2.1.3.2- Outils de collecte de données.....	34
2.1.3.2.1-Guide d'entretien.....	35
2.1.3.2.2- Grille d'observation.....	35

2.1.3.2.3-Collecte et analyse des données	35
2.1.4-Durée de la recherche.....	38
2.1.5-Contraintes et approches de solution de la recherche	38
2.1.6-Considérations éthiques	41
2.1.7-Construction du modèle d'analyse	41
2.2- Monographie de l'espace de recherche.....	42
2.2.1- Bref aperçu historique.....	42
2.2.2-Données géographiques	43
2.2.2.1-Cadre physique	45
2.2.2.2-Cadre humain	47
2.2.2.3-Activités économiques.....	47
Chapitre III: Logiques d'usage, étiquetage / stigmatisation et conflits	49
3.1-Confrontation des logiques d'usage autour des espaces naturels entre acteurs et conflits ouverts	49
3.1.1-Représentations sociales des espaces naturels par les différents groupes d'acteurs et les logiques d'usages correspondantes	49
3.1.2-Contradiction entre les représentations et émergence des conflits ouverts.....	57
3.2-Etiquetage/stigmatisation et conflits latents	63
Conclusion	68
Références bibliographiques	70
Annexes.....	76
Table des matières	78